Ressources naturelles Canada
Natural Resources Canada

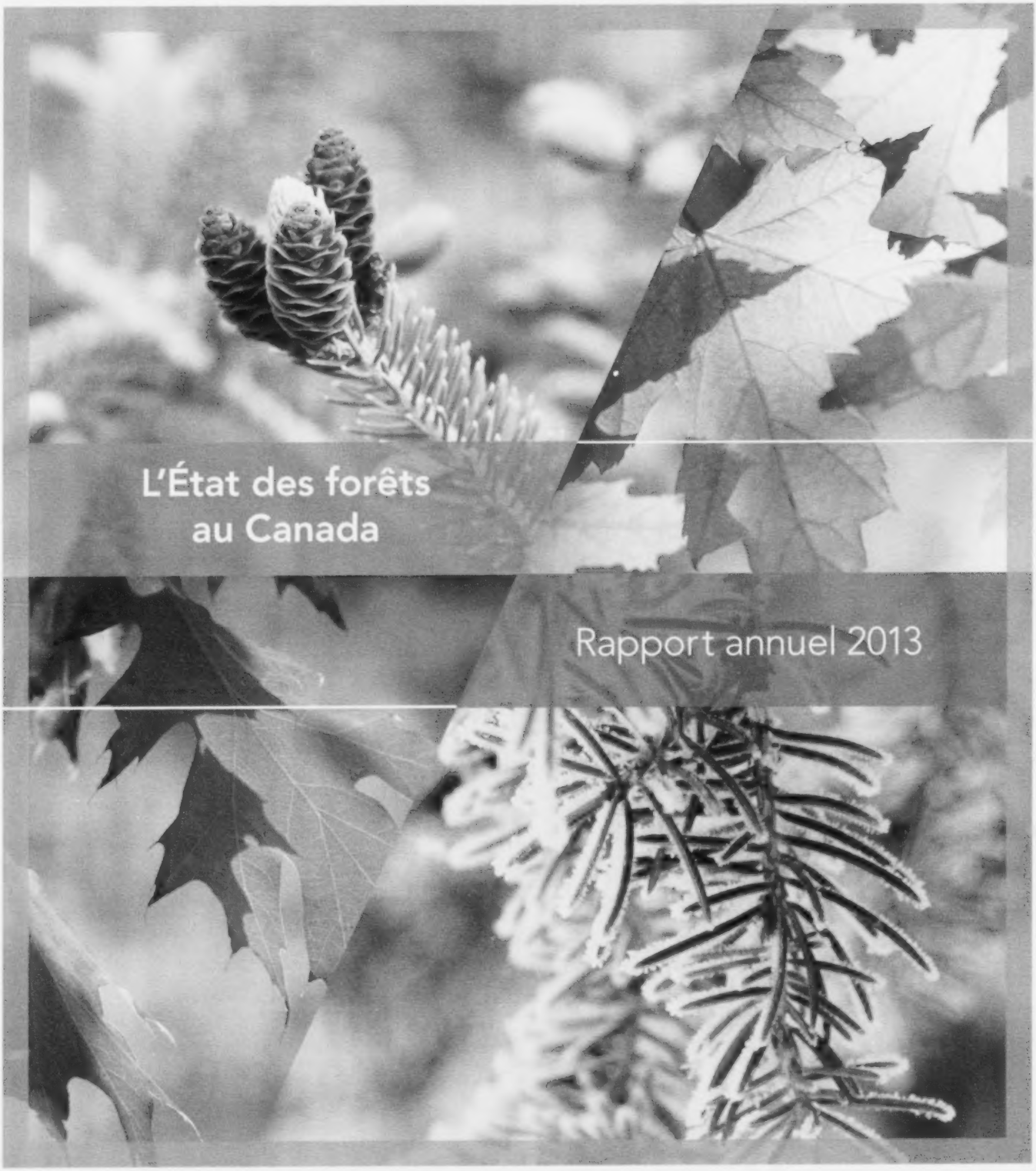

L'État des forêts au Canada

Rapport annuel 2013

Canada

Ressources naturelles Canada
Natural Resources Canada

L'État des forêts au Canada

Rapport annuel 2013

Canada

© Ressources naturelles Canada, 2013

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante :
L'État des forêts au Canada : rapport annuel 2013.
Annuel.
Description d'après 1991-
Also available in English under the title: The State of Canada's Forests: Annual Report 2013.
Variantes dans l'adresse bibliographique : 1993- Service canadien des forêts.
Publication aussi sur l'Internet. Le sous-titre varie.

N° de cat. Fo1-6/2013F (Imprimé)
ISSN 1183-3548

N° de cat. Fo1-6/2013F-PDF (En ligne)
ISSN 1488-2744

1. Forêts — Canada — Périodiques.
2. Politique forestière — Canada — Périodiques.
I. Canada. Forêts Canada.
II. Service canadien des forêts.

SD13.S72
634.9'0871'05

Exemplaires offerts gratuitement auprès de :
Publications
Ressources naturelles Canada
a/s Communications St. Joseph
Service de traitement des commandes
1165, rue Kenaston
Case postale 9809, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 6S1
Téléphone : 1-800-387-2000 (sans frais)
Télécopieur : 613-740-3114
ATME : 613-996-4397 (appareil de télécommunication pour malentendants)

Courriel : dlsorderdesk@eprintit.com
Site Web : scf.rncan.gc.ca

Photos : Mike Grandmaison (pages 1, 2 et 44)

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie, et par quel que moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande aux utilisateurs :
- De faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit.
- D'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur.
- D'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par Ressources naturelles Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec Ressources naturelles Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de Ressources naturelles Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ressources naturelles Canada à droitdauteur.copyright@rncan-nrcan.gc.ca.

Message du ministre des Ressources naturelles

© Couvrette Ottawa

J'ai le plaisir de présenter *L'État des forêts au Canada : rapport annuel 2013*, qui résume les renseignements essentiels sur la santé et le bien-être des forêts et du secteur forestier de notre pays. Cette publication annuelle contribue à la réputation du Canada en tant que fournisseur responsable de produits forestiers, et je suis fier de notre modèle de rapport ouvert et transparent.

Les perspectives concernant notre secteur forestier sont prometteuses après une décennie difficile. C'est une bonne nouvelle parce que ce secteur est un moteur important de l'économie et pour de nombreuses collectivités du Canada. Encouragé par l'appui du gouvernement du Canada et par les gains dans les marchés d'exportation, le secteur a travaillé fort pour se réinventer de quatre manières :

Création de produits innovateurs

Le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière a aidé les entreprises canadiennes à mettre au point et à commercialiser des technologies qui ont fourni des emplois et d'autres avantages aux collectivités. L'adoption des résultats de ces projets rendra notre industrie encore plus concurrentielle et résiliente.

Expansion des marchés

Les entreprises forestières canadiennes ont élargi les marchés nord-américains en recourant à plusieurs programmes, dont un visant à prouver que le bois peut être utilisé dans la construction de bâtiments non résidentiels de moyenne et grande hauteur. Ailleurs dans le monde, gouvernements et industries ont montré comment la Chine et l'Inde pouvaient répondre à leurs besoins en construction en faisant appel aux solutions provenant du Canada en matière de constructions en bois économiques, respectueuses de l'environnement et pratiques.

Aménagement forestier durable basé sur des solutions scientifiques

Le gouvernement du Canada, des organismes de recherche et l'industrie ont uni leurs efforts pour créer des solutions scientifiques, des stratégies d'atténuation et des méthodes de gestion innovatrices qui nous aideront à préserver nos forêts. Par ses travaux de recherche sur la restauration de l'environnement et sur les évaluations de l'intégrité écologique de l'habitat faunique, Ressources naturelles Canada soutient aussi Le plan de Développement responsable des ressources dans les forêts aménagées. Nos progrès dans l'amélioration constante des pratiques d'aménagement forestier sont mesurés dans la section sur les indicateurs de durabilité du présent rapport.

Emploi d'une main-d'œuvre hautement qualifiée

La croissance dans le secteur forestier permet d'augmenter les emplois sûrs pour les candidats qualifiés. Un des moyens que le gouvernement du Canada a utilisé pour aider le secteur à répondre à ses besoins de recrutement a été de favoriser plus de participation de la part des Autochtones à l'aménagement forestier et davantage de partenariats entre les Premières Nations et les entreprises forestières.

J'espère que vous trouverez le rapport de cette année instructif. Nous avons connu beaucoup de succès en 2012-2013, mais les défis sont en constante évolution. Je suis encouragé par la capacité de notre secteur forestier de s'adapter rapidement aux conditions changeantes et je suis persuadé que les forces du secteur, avec le maintien de l'appui financier annoncé dans le Plan d'action économique de 2013, transformeront les défis de demain en nouvelles possibilités de durabilité environnementale et de croissance économique.

L'honorable Joe Oliver, C.P., député
Ministre des Ressources naturelles

Table des matières

Message du ministre des Ressources naturelles.....i

Bilan de l'année 2012 2

Indicateurs de durabilité 10

Faits essentiels.....42

Profils statistiques.....44

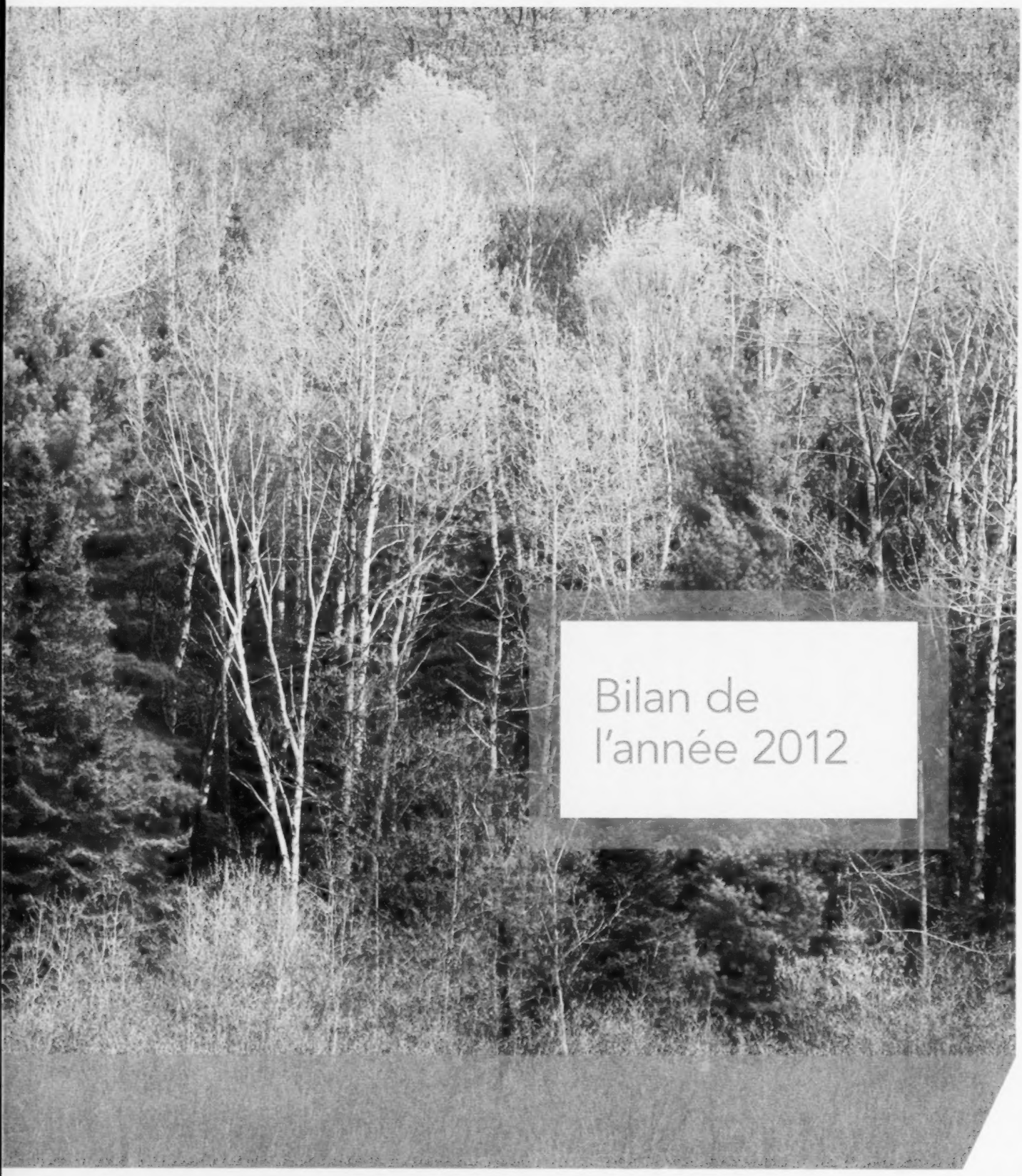

Bilan de l'année 2012

La revue du secteur forestier canadien se révèle prometteuse pour ce dernier après une décennie de difficultés. La secteur a fait de nombreux efforts pour se réinventer et relever ces défis en créant des produits innovateurs, en élargissant les nouveaux marchés pour des produits forestiers canadiens, et en s'engageant de façon soutenue envers une bonne intendance environnementale et une meilleure compréhension des forêts canadiennes. Cette tendance à l'amélioration est encourageante, mais le secteur forestier n'a pas fini son travail de reconstruction.

La transformation du secteur qui est en cours a continué de rapporter des dividendes dans les dernières années. Les exportations vers des marchés comme la Chine et la Corée du Sud sont à la hausse et le bois est de plus en plus utilisé dans la construction non résidentielle. En 2012, le marché résidentiel des États-Unis a montré des signes de rétablissement. La demande et les prix ont été à la hausse, le prix du bois d'œuvre étant à son plus haut depuis les huit dernières années. Enfin, des utilisations innovatrices des produits canadiens du bois qui permettent de construire des édifices en bois plus élevés se trouvent des niches dans les marchés canadiens et étrangers.

Même s'il reste des difficultés, il y a des signes encourageants sur la capacité de l'industrie à s'adapter et à réagir aux circonstances changeantes.

En même temps, les forêts canadiennes vivent des changements importants en raison des changements climatiques, notamment la fréquence plus élevée des feux de forêt et des inondations, ainsi que des maladies et des invasions d'insectes. On s'attend à ce que cette augmentation des perturbations ait des répercussions sur la qualité de la fibre à long terme, ce qui posera des risques dans la transformation de l'industrie et la compétitivité du secteur. Par conséquent, il faudra des politiques, des stratégies d'atténuation et des méthodes de gestion des forêts innovatrices fondées sur la science pour aider les décideurs de tous les niveaux à aller de l'avant.

Renforcer la science forestière du Canada

Il est essentiel d'avoir une bonne base de connaissances sur l'état des forêts canadiennes et sur comment elles changent afin d'être en mesure de soutenir la transformation du secteur forestier. Il est également essentiel de comprendre les valeurs autres que celles de la matière ligneuse, comme le stockage du carbone, la purification de l'eau et l'utilisation récréative, qui touchent au permis social du secteur et à sa durabilité à long terme.

Les effets cumulatifs des espèces envahissantes, des changements climatiques et d'autres pressions sur les écosystèmes forestiers entraînent des changements rapides dans les forêts et en aménagement forestier durable. Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada (SCF-RNCan) dirige un large éventail de mesures visant à comprendre, à prévoir et à atténuer les effets de ces changements dans l'objectif de préserver la santé des forêts et de soutenir l'aménagement forestier durable dans l'avenir.

La recherche sur l'écologie chimique des insectes au SCF-RNCan est un bon exemple de science qui contribue à l'aménagement forestier durable. En tirant avantage des interactions chimiques entre les insectes nuisibles, les plantes hôtes et les ennemis naturels, les chercheurs ont élaboré des outils pratiques d'arpentage, de surveillance et de contrôle. Par exemple, les phéromones à longue portée du longicorne brun de l'épinette et de l'agrile du frêne sont utilisées dans les opérations de contrôle annuel de l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans le but de déterminer si ces insectes nuisibles ont envahi de nouvelles régions.

Des travaux de grande envergure également en cours permettront de mieux soutenir la prise de décision de gestion des forêts par l'amélioration de notre compréhension des répercussions potentielles des changements climatiques et des adaptations de gestion qu'ils demandent. Par exemple :

- Depuis 2008, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont collaboré à l'initiative sur l'adaptation aux changements climatiques du Conseil canadien des ministres des forêts. L'objectif de cette initiative est de déterminer une approche d'adaptation stratégique et pratique de l'aménagement forestier durable aux changements climatiques. Par l'entremise d'une série de rapports résumant les connaissances acquises sur le sujet, l'initiative donne aux décideurs du secteur forestier des possibilités d'orientations stratégiques, un plan général qui évalue les vulnérabilités de l'aménagement forestier durable, et des stratégies d'adaptation qui peuvent être mises en application à différentes échelles.

- L'Initiative sur l'évolution des forêts est une initiative complémentaire qui vise à améliorer la compétitivité du secteur forestier dans un climat changeant, grâce au concours de la science, des connaissances et des outils du SCF-RNCan concernant les répercussions des changements climatiques et l'adaptation. L'Initiative sur l'évolution des forêts comporte une trousse avec des cartes, des livrets d'instruction, des projections climatiques, des mécanismes décisionnels et d'autres outils qui aideront les aménagistes forestiers, les décideurs et ceux qui élaborent les politiques à prendre des décisions éclairées. De plus, un système cohérent du suivi d'un ensemble d'indicateurs permettra de rapporter les effets des changements climatiques. Les zones les plus vulnérables pourront ainsi être déterminées.

La capacité du Canada de gérer la durabilité de ses forêts est essentielle à la compétitivité de son secteur forestier. De plus en plus, les marchés nationaux et internationaux demandent des produits forestiers conformes à de solides critères environnementaux. Les consommateurs veulent des produits récoltés dans des forêts gérées sur le bien-fondé des connaissances scientifiques.

Donner des assurances au moyen de la certification

Le Canada continue de démontrer que ses produits forestiers proviennent de forêts bien gérées. La certification s'ajoute aux lois et aux règlements exhaustifs et rigoureux appliqués au Canada en matière de gestion des forêts. Les entreprises adoptent cette pratique pour améliorer leurs méthodes d'aménagement forestier durable. La certification par des tiers donne l'assurance qu'une entreprise forestière fonctionne dans la légalité, de façon durable et en conformité avec les normes mondialement reconnues d'une gestion forestière durable.

Sur les quelques 400 millions d'hectares de forêts et d'autres terres boisées, représentant 10 % de la couverture forestière mondiale, un peu moins de 148 millions d'hectares sont certifiés comme étant gérés de façon durable par un ou plusieurs systèmes de certification mondiaux. Cela représente 38 % du total des forêts certifiées de la planète.

Étendre les marchés

Le secteur forestier canadien reconnait que pour poursuivre son rétablissement, il doit diversifier ses marchés en mettant un accent particulier sur les marchés émergents. Dans le cadre de ses efforts, le SCF-RNCan continue de travailler en partenariat avec l'industrie et les provinces sur la promotion à l'étranger des avantages et des qualités des produits canadiens du bois. Ces efforts de collaboration continuent de procurer un réel succès, particulièrement en Asie. Par exemple :

- L'Inde est un marché en croissance pour les produits canadiens du bois, de papier journal et de pâte à dissoudre. En décembre 2010, l'Inde a permis l'accès sur son territoire des espèces d'épinettes-pins-sapins de l'Ouest canadien. En mars 2011, elle permettait l'accès aux cèdres canadiens (thuya géant, cèdre jaune, et thuya occidental). Par suite des analyses et des recherches scientifiques essentielles faites en 2012 par le SCF-RNCan sur des

normes phytosanitaires mutuellement acceptables, l'Inde a accepté officiellement les espèces d'épinettes de l'Est du Canada (épinette noire et épinette rouge) en juin 2013. Le SCF-RNCan, reconnaissant le potentiel du marché indien pour les producteurs canadiens, a ouvert en partenariat avec le gouvernement de la Colombie-Britannique un bureau de promotion commerciale à Mumbai en 2012 afin de repérer des débouchés pour les producteurs forestiers canadiens. De plus, le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, a dirigé une mission en Inde centrée sur la promotion du commerce et des investissements.

- La Chine demeure un important marché en expansion pour le secteur forestier canadien. Le Canada est maintenant le plus important exportateur de bois en Chine. En 2012, 45 % des importations de bois d'œuvre résineux en Chine provenaient du Canada, et 31 % des importations totales de bois en Chine provenaient du Canada. Plus de 7,56 millions de mètres cubes ont été exportés vers la Chine. Le transport de bois d'œuvre résineux a augmenté de 1 000 % depuis 2007. En mars 2012, RNCan a signé un protocole d'entente avec le ministère chinois des habitations et du développement rural et urbain concernant un projet de collaboration sur le développement d'éco-cités en Chine. Parmi les possibilités de collaboration, on compte les systèmes et les technologies de construction en bois, les technologies d'énergie renouvelable et de remplacement, les matériaux et les systèmes de construction écoénergétiques et la gestion des déchets.

- Aussi, le Canada est le deuxième plus important fournisseur de bois d'œuvre résineux de la Corée du Sud. De 2007 à 2012, les exportations canadiennes de produits du bois vers la Corée du Sud ont augmenté de 47,5 %, pour s'élever à 135 millions de dollars.

- Au Japon, un marché de longue date pour les produits forestiers canadiens, deux nouveaux édifices publics ont été construits grâce à des technologies de pointe qui utilisent du bois. Il s'agit d'une bibliothèque et d'un marché de poissons qui ont été reconstruits dans le cadre de l'initiative de reconstruction Canada-Tohoku, un partenariat du gouvernement fédéral, des provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et de l'industrie forestière. Cette initiative s'inscrit dans la foulée des efforts de reconstruction du Japon après le tsunami et le tremblement de terre de 2011. Ces technologies permettent de construire plus rapidement, sont plus versatiles et offrent un meilleur rendement sismique — des atouts tous importants dans le travail de reconstruction du Japon.

Créer des produits innovateurs

La diversification n'est pas qu'une question de technologie. Il s'agit également de diversifier les utilisations finales des produits et de créer de nouveaux produits et de nouvelles technologies. Les investissements coordonnés du SCF-RNCan dans la recherche et la commercialisation de l'innovation ont fait du Canada un leader mondial du développement de nouvelles technologies importantes dans l'industrie forestière.

Le programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) aide à sortir les nouvelles technologies des laboratoires et à les commercialiser, tout en créant des emplois et d'autres avantages économiques dans les collectivités forestières de partout au pays. À ce jour, l'ITIF a contribué au lancement de 12 projets de déploiement de technologies nouvelles au pays ou dans le monde. Lorsque leur mise au point sera achevée, beaucoup de ces technologies devraient être largement adoptées par les usines de partout au Canada. Cela aidera les entreprises canadiennes à élaborer des produits plus diversifiés, ce qui les rendra plus concurrentielles et plus résistantes aux fluctuations de la demande ou du prix d'un produit ou d'un bien. Par exemple :

- À Drayton Valley, Alberta, Tekle Technical Services construit la première usine de matériaux en fibres composites. Au moyen d'un processus unique élaboré au Canada, des résidus de trembles, d'épinettes, de pins et de sapins sont combinés avec des résidus de fibres agricoles dans la fabrication de produits diversifiés pour les marchés en expansion de la fibre naturelle, comme des panneaux intérieurs moulés pour les véhicules, des isolants de bâtiments en fibres naturelles, et des tapis anti-érosions biodégradables. La technologie remplace la fibre de verre et les matières plastiques issues du pétrole avec des matériaux naturels qui se renouvellent rapidement et qui ne terminent pas leur parcours dans des dépotoirs ou dans le feu. Ce procédé compense les polluants atmosphériques et les

émissions de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone, le méthane et les oxydes d'azote.

- Une première en Amérique du Nord, Tolko Meadow Lake OSB, à Meadow Lake en Saskatchewan, met en œuvre des technologies innovatrices de triage de lamelles de bois des panneaux à lamelles orientées et de fabrication de produits communs ou spécialisés sur la même chaîne de montage. Cette installation permettra d'utiliser également comme carburant la poussière de bois et les morceaux mis de côté au cours du processus, ce qui améliorera la qualité de l'air et réduira les risques de feu dans l'usine. Tolko Meadow Lake profitera de la souplesse et de l'efficacité de ces nouvelles technologies pour se diversifier et répondre aux besoins uniques du marché, alors que les Premières nations locales bénéficieront des activités de l'usine.

- Une première mondiale, LAUZON, Planchers de bois franc exclusifs inc., à Papineauville, Québec, avec la collaboration du Centre de recherche industrielle du Québec et FPInnovations, dirige la mise au point d'une technologie de scanner optique canadienne. Cette technologie permettra à l'entreprise de convertir des ressources forestières de faible qualité en revêtement de sol en bois dur, tout en augmentant la quantité de fibres récupérées du bois (jusqu'à 70 %, la norme de l'industrie étant 40 %). En maximisant la quantité de fibre de bois qui peut être utilisée dans les planchers, LAUZON augmente considérablement la valeur de chaque tronc d'arbre utilisé.

De plus, des pays comme la Chine et l'Inde, qui sont à l'avant-garde du mouvement mondial d'urbanisation, se tournent de plus en plus vers le bois comme matériaux de construction en raison de sa faible empreinte de carbone, de son efficacité énergétique et de sa résistance aux tremblements de terre. Le Canada se positionne pour répondre à la demande du marché mondial en démontrant que le bois peut être utilisé dans la construction de structures en hauteur et que l'industrie forestière du Canada peut offrir des solutions économiques, écologiques et pratiques à ce type de construction.

En 2012, le SCF-RNCan, avec la collaboration de FPInnovations a lancé un projet de soutien à la recherche menée pour faire progresser la conception de bâtiments en hauteur. Il investira un montant additionnel de 5 millions de dollars dans les années à venir. Avec le Conseil canadien du bois, le SCF-RNCan travaille également avec les organismes de réglementation pour mettre en vigueur d'ici 2015 des changements au Code national du bâtiment du Canada, qui restreint actuellement la construction de bâtiments de grandeur moyenne. L'objectif est de permettre aux architectes, aux ingénieurs et aux fabricants canadiens de concevoir et de construire des structures de bois qui ont jusqu'à six étages dans différentes catégories d'utilisation (p. ex., résidentiel, commercial, industrie légère). Pendant ce temps, l'intérêt à l'égard des bâtiments de bois en hauteur continue de croître non seulement en Europe, aux États-Unis, en Australie, mais également en Asie.

Bois stratifié-croisé

Le bois stratifié-croisé (BSC) est une des composantes potentielles des bâtiments de bois en hauteur. Il s'agit de panneaux de bois faits de plusieurs couches, collées perpendiculairement les unes aux autres au moyen d'une presse hydraulique ou d'une presse sous vide. Le BSC est un produit très polyvalent, il est beaucoup plus léger que le béton, mais suffisamment solide pour soutenir un bâtiment de plusieurs étages. Il est également beaucoup plus facile et moins coûteux à transporter et à installer, et il est plus écoénergétique que les matériaux conventionnels.

L'utilisation du BSC suscite de plus en plus d'intérêt en Amérique du Nord dans les industries de la construction et du bois. Le programme de recherche multidisciplinaire de FPInnovations sur le BSC, lancé en 2007 dans le cadre du programme des technologies transformatrices de RNCan, a produit un manuel sur les produits en stratifié-croisé en 2012, avec une version américaine en 2013. Le manuel fournit des informations techniques importantes sur la fabrication du BSC et de son utilisation dans les plans et les constructions. L'American National Standards Institute (ANSI) a approuvé les normes du BSC en octobre 2012, ce qui va promouvoir l'utilisation du BSC dans la construction de bâtiments de hauteur moyenne et non résidentiels en Amérique du Nord.

Travailler de concert

Le travail de recherche et de développement qui est en cours dans chacun des domaines du secteur forestier canadien commence à donner des résultats intéressants. Ces réussites sont largement attribuables à la collaboration plus importante que jamais des organismes de recherche dans tout le pays, y compris les organismes gouvernementaux, industriels et universitaires. On trouve ces relations essentielles, ainsi que celles avec les provinces et les territoires, les collectivités, les groupes autochtones et les partenaires internationaux, pour assurer la transformation en continue de l'industrie forestière canadienne.

Par exemple, en mai 2013, le SCF-RNCan a signé un accord de recherche avec la collaboration de la Memorial University, en partenariat avec le ministère des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, dont le but est d'élaborer un modèle novateur d'intégration de la recherche sur les forêts. Ce nouveau partenariat permettra de mettre sur pied un programme de recherche commun et de partager les capacités humaines et organisationnelles pour améliorer la collaboration et la capacité de recherche sur l'écosystème boréal de l'Est canadien.

En 2012 en Amérique du Nord, la collaboration a été plus grande entre le Canada et les États-Unis sur de nombreux fronts. Par exemple, une extension de deux années a été signée en janvier 2012 concernant l'Accord de 2006 sur le bois d'œuvre résineux; l'Accord permettra de garantir la stabilité et la prévisibilité de l'accès des produits du bois d'œuvre canadien sur le marché américain, et ce jusqu'en octobre 2015. Le Canada et les États-Unis collaborent également à la diversification des segments du marché. Le Canada soutient l'initiative américaine WoodWorks depuis 2007 pour laquelle il a versé 1,5 million de dollars américains en 2012. Fondée en grande partie sur le programme canadien WoodWorks, cette initiative de 4,5 millions de dollars américains appuie une équipe de conseillers techniques (incluant des architectes et des ingénieurs) dans leurs efforts de promotion du bois en construction de bâtiments non résidentiels de hauteur moyenne. Le programme américain WoodWorks comprend des activités de formation technique offertes aux architectes, ingénieurs, fonctionnaires responsables des codes et aux étudiants. Le programme comprend un système d'aide technique directe aux praticiens de l'industrie; ce système leur permet d'intégrer le bois dans leurs projets. Les publications et les outils mis à la disposition des praticiens les aident à créer des concepts rattachés à l'utilisation du bois. En 2012, les initiatives WoodWorks du Canada et des États-Unis ont appuyé l'utilisation d'une plus grande quantité de bois dans les concepts structuraux et le design intérieur de 109 projets en Amérique du Nord, pour un total de 85 millions de dollars en ventes additionnelles de produits du bois.

Le Canada et les États-Unis mettent également à profit leurs connaissances et leurs forces pour régler de nombreux problèmes communs, notamment la santé des forêts. Les deux pays ne font pas que partager la plus longue frontière du monde, traversée chaque jour par 400 000 personnes, ils sont également les deux plus gros partenaires commerciaux du monde (1,7 milliard de dollars en échanges commerciaux par jour). Les perturbations forestières sur les deux côtés de la frontière demeureront un objet de préoccupation pour les secteurs forestiers et les populations des deux pays.

Deux sommets sur la santé des forêts ont été tenus l'année dernière à Washington, D.C. et à Ottawa. Ils ont réuni les bailleurs de fonds et les utilisateurs des sciences et des technologies forestières du Canada et des États-Unis avec des chercheurs et des développeurs de technologies. Ensemble ils ont convenu qu'ils devaient centrer leurs efforts sur les insectes nuisibles, les feux de végétation, l'inventaire et l'analyse des forêts, une meilleure utilisation du bois dans les constructions, et la génomique appliquée aux besoins du secteur forestier. Les spécialistes des deux pays élaborent maintenant un programme scientifique binational sur la santé des forêts, destiné à maximiser la valeur du travail essentiel des scientifiques et des chercheurs, travail qui permet d'assurer la bonne santé des forêts et des secteurs forestiers des deux côtés de la frontière.

En tant que leader mondial de l'aménagement forestier durable, le Canada continue de partager sur la scène mondiale son expérience avec d'autres intervenants :

- Dans le cadre du partenariat Canada-Mexique, le Canada et le Mexique continuent de bénéficier de l'entente et de l'approche commune de combat des feux de forêt au moyen d'un programme bien établi de formation des pompiers. Cette collaboration leur permettra d'établir un

système capable d'améliorer les temps d'intervention aux requêtes d'urgence, en plus de favoriser le partage des ressources de gestion des feux de forêt.

- Le Réseau international de forêts modèles (RIFM), lancé par le gouvernement du Canada, a fêté ses 20 ans en 2012. Avec plus de 60 sites répartis dans 30 pays, et des milliers d'organisations participantes, le RIFM a contribué à augmenter la reconnaissance de la valeur des approches de gestion des ressources axées sur le territoire ou l'écosystème, et ce, à la grandeur de la planète.

- En 2012, le Service canadien des forêts a maintenu son rôle de principale agence technique représentant le Canada au Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF) de la Banque mondiale et au Fonds pour le carbone. Le FPCF est le principal programme mondial de collaboration avec les pays en développement admissibles qui met en place les préalables aux mesures incitatives fondées sur le rendement du programme de Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD). Ultimement, c'est le Fonds pour le carbone qui dirigera les modèles basés sur le rendement.

- En 2012, le SCF-RNCan a dirigé des travaux de collaboration pour réduire le fardeau des rapports mondiaux sur les forêts. À titre de président du Processus de Montréal, le SCF-RNCan a réuni les grandes initiatives internationales de rapports sur les forêts afin de trouver des façons de les simplifier. Le questionnaire sur les ressources forestières collaboratives, publié en 2012, améliorera la cohésion de l'information amassée sur les forêts de la planète. À compter de 2013, ce questionnaire utilisé par plus de 100 pays permettra de récolter en une seule fois les données qui serviront à répondre à de nombreuses obligations de production de rapports sur les forêts.

Perspectives d'avenir

Le secteur forestier du Canada continuera de profiter des fruits de son travail de transformation. Afin de maintenir ce succès, les gouvernements, l'industrie, le milieu universitaire et les collectivités forestières devront se baser sur les travaux qu'ils ont commencés, notamment : trouver de nouvelles occasions dans de nouveaux marchés outre-mer et dans le secteur de la construction non résidentielle; sortir des laboratoires et mettre en production des technologies, des produits et des processus révolutionnaires qui dépassent les utilisations traditionnelles du bois. Les investissements en capitaux, la réflexion innovatrice, la collaboration, un effectif hautement qualifié qui habite dans les collectivités forestières, tout cela apportera le soutien essentiel au travail de transformation.

La science forestière continuera également de jouer un rôle important par l'information sur les feux de forêt, les espèces envahissantes et les changements climatiques qu'elle apportera aux décideurs et aux intervenants et par son appui à la mise en place de mesures d'atténuation à long terme, de prévention et de stratégies d'adaptation qui assureront le maintien de l'aménagement forestier durable. En collaborant à l'interne et avec ses partenaires, le SCF-RNCan continuera également de s'efforcer de mettre au point des solutions intelligentes à ces défis complexes, afin de positionner le Canada en leader mondial de l'aménagement forestier durable et de s'assurer que les forêts de notre pays restent en bonne santé pour les générations futures.

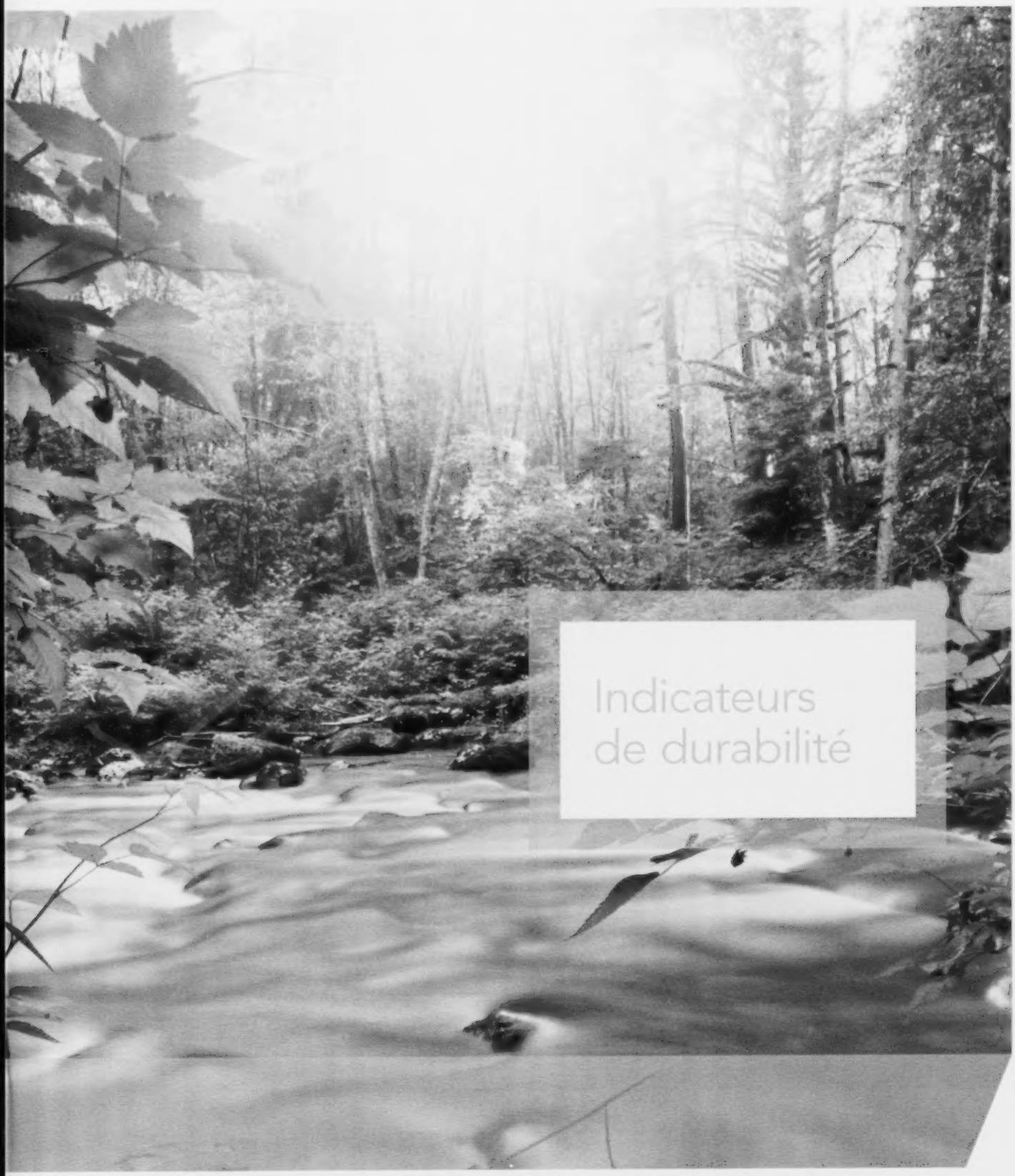

Indicateurs de durabilité

Les forêts du Canada sont des ressources renouvelables et des écosystèmes riches et robustes. Elles offrent des avantages environnementaux, fournissent des occasions de développement économique responsable, et apportent d'innombrables valeurs tangibles et intangibles nécessaires au maintien de la qualité de vie de tous les Canadiens.

Qu'entend-on par indicateur de durabilité?

Les indicateurs de durabilité sont des mesures fondées sur la science qui procurent aux dirigeants des gouvernements, aux membres de l'industrie, aux chercheurs et au public un moyen de définir, d'évaluer et de suivre les progrès accomplis en matière d'aménagement forestier durable et d'en rendre compte. Les indicateurs :

- constituent un complément aux lois et règlements très stricts du Canada en matière d'aménagement forestier durable;
- aident à cerner les pratiques et les politiques d'aménagement forestier pouvant être améliorées;
- démontrent clairement la solide réputation du Canada en matière d'environnement;
- orientent les discussions sur l'état des forêts canadiennes.

À l'échelle nationale, le Canada utilise un ensemble exhaustif de 46 indicateurs qui représentent l'éventail complet des valeurs forestières que les Canadiens souhaitent conserver ou préserver. Ces indicateurs, établis au terme d'une vaste consultation publique, représentent les composantes essentielles de l'aménagement forestier durable. Ils reposent sur l'approche suivant laquelle les forêts sont considérées comme des écosystèmes qui apportent toute une série complexe et dynamique d'avantages et de services sur le plan environnemental et socioéconomique.

Que nous révèlent les indicateurs de durabilité?

La réponse est simple : grâce à l'engagement continu du Canada à l'égard de l'aménagement forestier durable, les forêts du pays contribuent de manière appréciable à la qualité de vie des Canadiens et à la prospérité du pays. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a plus de défis à relever, en particulier sur le plan économique et environnemental. Au contraire, nous pouvons accroître les efforts dans plusieurs secteurs, notamment en favorisant l'innovation des produits et l'expansion des marchés et en améliorant nos connaissances sur les perturbations forestières et sur leurs conséquences possibles. Des défis se présenteront toujours, mais l'aménagement forestier durable donne au secteur forestier du Canada la capacité de les surmonter rapidement et efficacement.

Maintenir la santé et la productivité des forêts et assainir l'environnement

Les industries forestières canadiennes continuent d'évoluer en investissant dans de nouvelles technologies et de nouveaux marchés, mais elles sont tributaires d'une base en ressources forestières saine, productive et durable. À cet égard, les indicateurs montrent de bons résultats :

- le Canada compte près de 400 millions d'hectares de forêts, d'autres terres boisées et d'autres terres dotées de couvert arboré, ce qui représente au total 10 % du couvert forestier mondial;
- quelque 640 000 hectares de forêts ont été exploités l'an dernier, soit un peu moins de 0,2 % de la superficie totale des terres forestières du Canada;
- partout au pays, la quantité de bois coupé est plus de 30 % inférieure à la limite de durabilité qui assure l'approvisionnement en bois; la régénération naturelle et artificielle contribuent à ce que les parterres de coupe demeurent productifs; et le taux annuel de déboisement a diminué de quelque 45 000 hectares par année, ce qui représente chaque année 0,01 % de la superficie totale des terres forestières;
- depuis les années 1990, les émissions globales de gaz à effet de serre du secteur forestier ont diminué de 48 %; cette baisse est attribuable à la diminution de sa consommation de combustibles fossiles, à l'accroissement de son efficacité énergétique et à la réduction de sa consommation d'énergie.

Créer de la richesse pour les Canadiens

Le secteur forestier canadien a connu d'énormes difficultés au cours de la dernière décennie, et des segments de l'industrie (comme les pâtes et papiers) continuent de se rajuster pour assurer leur réussite compte tenu des nouvelles réalités. Dans bien des domaines, des gains importants ont été réalisés, favorisés en partie par la récente reprise du marché de l'habitation aux États-Unis. En 2012 :

- la contribution du secteur forestier au PIB du Canada s'est légèrement accrue pour s'établir à 18,7 milliards de dollars (1,1 % du PIB) par rapport à 18,1 milliards de dollars en 2011;
- les exportations de produits forestiers ont atteint 25,1 milliards de dollars, les exportations de bois d'œuvre ayant dépassé 5,7 milliards de dollars — une hausse de 10,8 % par rapport à 2011;
- la Chine a représenté 16,3 % de l'ensemble des exportations de produits forestiers canadiens (comparativement à 1,8 % en 2002);
- le nombre d'emplois directs dans l'industrie forestière a connu une légère hausse de 0,9 %, ce qui correspond à près de 236 000 travailleurs.

Améliorer le bien-être social des familles canadiennes

L'industrie forestière canadienne demeure un employeur important à l'échelle nationale, en particulier dans les collectivités rurales où les emplois liés aux ressources forestières constituent souvent la principale source de revenus.

- Dans quelque 200 collectivités au Canada, le secteur forestier compte pour au moins la moitié de l'économie totale.
- Partout au pays, des collectivités bénéficient de nombreux avantages et services associés à la forêt, dont les activités d'écotourisme et de loisirs.

Démontrer le leadership du Canada en matière d'environnement

Les forêts du Canada sont une source de fierté nationale et contribuent de façon importante à l'économie.

Les efforts concertés déployés depuis plus de vingt ans pour s'assurer de la gestion durable des forêts du pays portent des fruits : les Canadiens peuvent envisager avec confiance l'avenir de leurs forêts, qui continueront à offrir de multiples avantages, et ce, dans un contexte économique, environnemental et social en constante évolution. En outre, les partenaires commerciaux du Canada peuvent être assurés que les produits forestiers canadiens qui leur sont offerts jouissent d'une excellente réputation sur le plan environnemental puisqu'ils proviennent de sources gérées de façon durable.

Les sections suivantes décrivent 12 des 46 indicateurs regroupés sur la base de composantes forestières. Ces 12 indicateurs ont été sélectionnés en fonction de leur pertinence et de leur utilité ainsi que de la disponibilité et de l'actualité des données. Pour consulter la liste complète des indicateurs, visitez le scf.rncan.gc.ca.

Diversité biologique

La diversité biologique (que l'on appelle souvent « biodiversité », pour faire plus court) désigne la multitude des espèces et des écosystèmes de la terre ainsi que les processus écologiques dont ils font partie.

Ce réseau complexe et étroitement tissé de diversité est ce qui permet aux organismes et aux écosystèmes de réagir et de s'adapter au changement environnemental. La préservation de la biodiversité est donc essentielle au maintien à long terme de la santé des forêts du Canada et de leur productivité envisagé dans la perspective de la durabilité.

Situation des espèces en péril associées à la forêt

Pourquoi cet indicateur est-il important?

L'un des principaux objectifs de l'aménagement forestier durable est le maintien en santé et le rétablissement des espèces de la faune et de la flore associées à la forêt. Les espèces associées à la forêt sont celles qui requièrent un habitat forestier pour compléter leur cycle de vie.

Les espèces en péril associées à la forêt sont particulièrement vulnérables à la modification des milieux forestiers. Les fluctuations observées au fil du temps dans les populations et dans l'état de conservation des espèces associées à la forêt sont l'indicateur utilisé en évaluation des pratiques d'aménagement forestier durable et de l'efficacité de l'intervention de gestion.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) se rencontre chaque année pour évaluer l'état de conservation des espèces dont on pense qu'elles sont en péril jusqu'à un certain degré. Le COSEPAC s'appuie sur les meilleures connaissances scientifiques, communautaires et autochtones dont on peut disposer pour évaluer le risque d'extinction.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

Il y a actuellement au Canada 369 espèces associées à la forêt qui sont en péril d'après la liste du COSEPAC.

En novembre 2012 et en mai 2013, le COSEPAC a réévalué ou évalué pour la première fois 64 espèces en péril. Parmi elles, 32 sont des espèces associées à la forêt :

- Quinze espèces ont été ajoutées à la liste pour la première fois depuis la dernière évaluation, notamment deux oiseaux forestiers :
  - la grive des bois (espèce menacée) : elle était autrefois l'un des oiseaux forestiers les plus communs dans l'Est de l'Amérique du Nord, mais au cours des 40 dernières années, sa population a diminué de près de 70 % au Canada;
  - le pioui de l'Est (espèce préoccupante) : la population de cet oiseau de la famille des insectivores aériens (des oiseaux qui se nourrissent principalement d'insectes aériens) diminue plus rapidement que tout autre groupe d'oiseaux.

- Dix-sept espèces ont été réévaluées. De ce nombre, 14 ont conservé le même statut, aucune n'est passée à une catégorie de risque plus élevé et trois sont passées à une catégorie de risque moins élevé.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

Le nombre total d'espèces sauvages en voie de disparition, menacées et préoccupantes qui seront évaluées par le COSEPAC continuera de croître à court terme, car le Comité est loin d'avoir terminé l'évaluation des espèces sauvages soupçonnées d'être en péril. Il importe de noter que l'augmentation du nombre d'espèces sauvages évaluées témoigne de la capacité accrue du COSEPAC d'effectuer une évaluation approfondie des espèces sauvages soupçonnées d'être en péril.

Toutefois, la hausse du nombre d'espèces en péril associées à la forêt serait le résultat des effets cumulatifs de nombreux facteurs complexes.

Les approches écosystémiques appliquées en aménagement forestier (telles que l'imitation des perturbations naturelles) sont essentielles à l'adoption de stratégies de conservation pratiques et efficaces dans les forêts d'intérêt commercial du Canada. Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada (SCF-RNCan) travaille assidûment à définir des indicateurs d'intégrité de l'écosystème forestier (p. ex., la composition des espèces) et en assure le suivi. On mène également des recherches pour mieux circonscrire les conséquences de l'aménagement forestier sur les écosystèmes des forêts par rapport à d'autres facteurs (p. ex., le changement climatique, les espèces envahissantes et la pollution). En outre, le SCF-RNCan dirige des activités afin d'appuyer la définition de pratiques de gestion exemplaires à l'égard des espèces particulièrement sensibles aux activités d'exploitation forestière, comme la marte d'Amérique et le caribou des bois.

Changement de statut des espèces en péril associées à la forêt du COSEPAC, 1999-2013

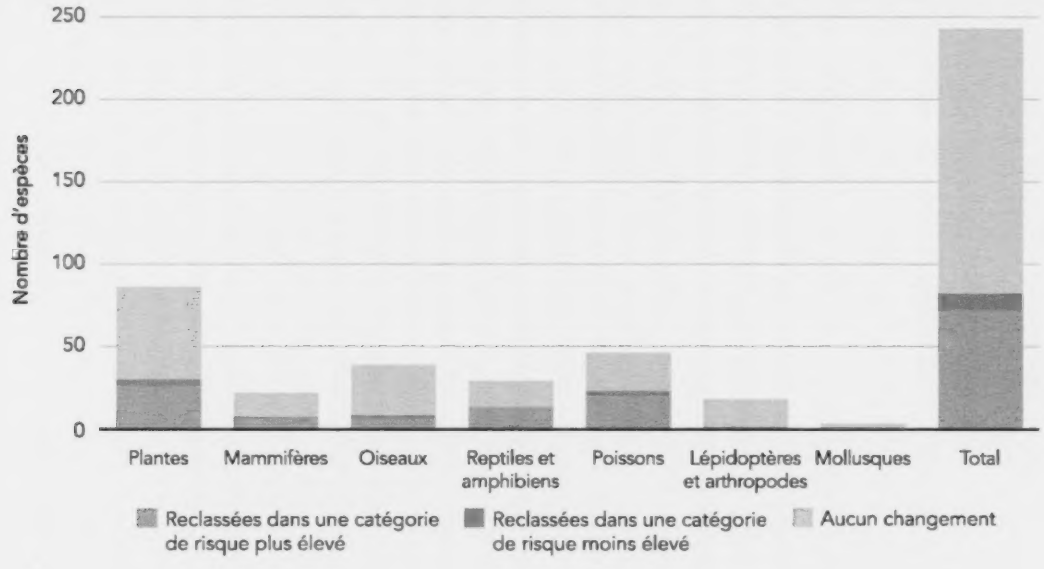

Nota : Les 126 espèces qui ont été évaluées une seule fois jusqu'ici (ce qui signifie qu'il n'y a aucun changement connu dans leur statut) ou sur lesquelles les données sont insuffisantes pour la détermination de leur statut ne figurent pas sur le graphique.

Source : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

État et productivité des écosystèmes

Les écosystèmes forestiers du Canada doivent être résilients pour s'adapter aux perturbations d'origine naturelle et se régénérer — incendies de forêt et infestations d'insectes —, de même qu'aux perturbations d'origine humaine, comme la récolte du bois.

Il est nécessaire de savoir où se produisent ces perturbations, leur portée ainsi que leurs effets sur les fonctions et les processus écologiques si l'on veut continuer de tirer des avantages des terres forestières de manière durable.

Proportion des aires de coupe régénérées de façon artificielle et naturelle

Pourquoi cet indicateur est-il important?

La régénération réussie des superficies récoltées assure la production de fibre ligneuse des terrains forestiers et l'offre continue des écoservices clés, tels que le stockage du carbone, la régulation de l'eau en termes de qualité et de quantité et l'apport de possibilités récréatives et d'habitats fauniques.

Au Canada, les lois provinciales exigent que les secteurs des terres provinciales de la Couronne qui sont récoltés soient régénérés convenablement. Il revient aux provinces d'établir les normes et règlements qui détermineront si une superficie récoltée donnée s'est bien régénérée. Les normes varient entre les provinces, mais comprennent généralement les mêmes critères de composition en espèces, de densité et de distribution; d'âge et de hauteur des arbres en régénération; de distribution de divers types de forêts et de classes d'âges au sein du paysage. Les superficies récoltées doivent satisfaire aux normes provinciales de régénération dans un délai de temps spécifique.

La régénération artificielle (p. ex., plantation et ensemencement) augmente la probabilité d'atteindre, par la régénération, la composition souhaitée des espèces de la forêt à venir de même que de contrôler au maximum leur densité et leur coefficient de distribution.

La régénération naturelle peut être efficace quand elle est prescrite dans certaines conditions et dans le cas de certaines espèces, telles que le tremble ou les épinettes des basses terres. Le principal avantage de la régénération naturelle est qu'elle ne requiert qu'un minimum d'assistance humaine, ce qui la rend potentiellement moins coûteuse que la régénération artificielle. Cependant, le contrôle sur la composition en espèces est moindre, et des mesures correctives, telles que l'éclaircie ou la plantation intercalaire, peuvent être nécessaires pour la régulation de la densité et la distribution des essences conformément aux normes sur la régénération.

La proportion de superficies récoltées qui est régénérée naturellement et artificiellement peut fluctuer en fonction de plusieurs facteurs, dont l'intensité de la récolte de différents types de forêt (p. ex., les forêts en hautes ou basses terres, de conifères ou de feuillus), les régimes sylvicoles prescrits (p. ex., la coupe à blanc, la coupe progressive ou la coupe de jardinage), et les politiques provinciales sur les normes de renouvellement. La proportion de régénération artificielle et naturelle varie d'un endroit à l'autre au pays, mais elle est demeurée relativement stable à l'échelle nationale au cours des vingt dernières années.

La superficie totale régénérée est corrélée avec la superficie récoltée. Cependant, on part du principe que les taux de régénération déclarés s'appliquent aux superficies récoltées deux ans auparavant, puisque les activités de régénération sont habituellement réalisées deux ans environ après la récolte[1].

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

Le début de l'effondrement du marché immobilier aux États-Unis et la baisse de la demande en produits de bois massif canadiens ont entraîné une nette diminution de la superficie récoltée[2] entre 2005 et 2009. Cette baisse s'est accompagnée d'une réduction analogue des superficies régénérées artificiellement chaque année, et ce, dès 2008. Cependant, la tendance à la baisse concernant les superficies plantées et ensemencées, de même que le nombre de semis plantés, a commencé à s'inverser en 2011. On a observé une légère diminution (-0,4 %) des superficies plantées et ensemencées, ainsi qu'une hausse de 7,1 % des semis plantés — un changement largement attribuable à une augmentation des activités en Colombie-Britannique. Néanmoins, ces deux résultats sont encore plus de 12 % inférieurs à leur moyenne décennale respective.

En 2011, le pourcentage de superficies régénérées artificiellement atteignait 67 % du total de la superficie récoltée — un résultat nettement plus élevé que la proportion habituelle à parts égales (50/50) de régénération artificielle et de régénération naturelle observée à l'échelle nationale. La hausse de la proportion de superficies plantées et ensemencées depuis 2006 est principalement attribuable à l'augmentation des activités de plantation au Québec qui ont commencé cette année-là. Cette hausse des activités de plantation s'est produite malgré la baisse importante du taux de récolte enregistrée au même moment. Les récoltes du Québec représentent près du tiers du total des superficies récoltées au pays, de sorte que l'apport de modifications aux stratégies de renouvellement peut avoir une incidence sur les statistiques nationales.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

Les marchés d'exportation de nombreux produits de bois canadien s'améliorant, les taux de récolte devraient continuer de grimper par rapport à leur valeur la plus faible en vingt ans, établie en 2009. La superficie plantée et ensemencée devrait donc aussi s'accroître au cours des années à venir puisque les taux de reboisement sont nécessairement liés au volume de bois récolté. On ne sait pas encore précisément si la proportion de superficies récoltées régénérées artificiellement se maintiendra aux taux actuels ou si elle diminuera pour revenir aux taux antérieurs. Si cette proportion demeure élevée, cela indiquera un changement de politique chez les administrations qui auront consenti les investissements les plus importants dans le renouvellement (p. ex., le Québec).

---

1 En général, on observe un délai de deux ans entre la récolte et les activités de régénération artificielle, aux fins de la préparation du site et de la fourniture de matériel de pépinière. Aussi, pour la présente analyse, on part du principe que la superficie régénérée naturellement en 2011 correspond à l'écart entre la superficie récoltée en 2009 et la superficie plantée et ensemencée en 2011.

2 Ces données portent sur les forêts situées sur les terres publiques du Canada. Les terres appartenant au gouvernement fédéral et à des intérêts privés ne sont pas visées.

Superficie récoltée et régénérée au Canada de façon artificielle et naturelle, entre 2009 et 2011

	Superficie (hectares)	Pourcentage de superficie récoltée en 2009[a]	Pourcentage de changement de superficie par rapport à l'année précédente	Pourcentage de changement de superficie par rapport à la moyenne sur 10 ans[a]
Récolte (2009)[b]	537 000		-9,8	-35,1
Mode de régénération				
Naturel[c]	177 000	32,8	-24,4	-54,6
Artificiel	360 000	67,2	-0,4	-18,0
Plantation	349 000	65,1	-0,1	-16,1
Ensemencement	11 000	2,1	-7,2	-51,4

a La moyenne de 10 ans de superficies récoltées porte sur les années 1999-2008. La moyenne de 10 ans de superficies régénérées naturellement et artificiellement porte sur les années 2001-2010.

b Avec un décalage supposé de deux ans entre la récolte et la régénération. Les données sur les superficies récoltées datent de 2009. La portion des superficies récoltées en 2009 qui est régénérée est calculée par la division des données de 2011 par celles de 2009.

c Régénération naturelle = Récolte en 2009 moins la régénération artificielle en 2011.

Source : Base nationale de données sur les forêts

Régénération forestière sur des terres provinciales de la Couronne, partout au Canada, 2001-2011

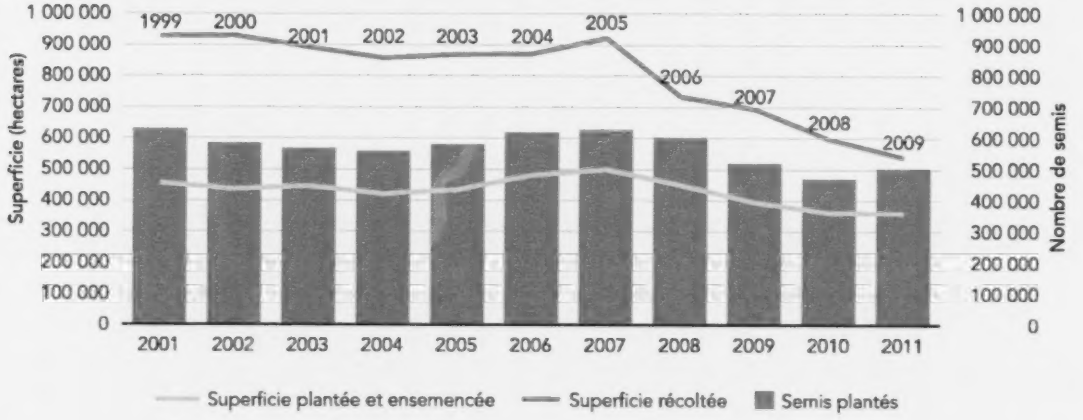

Nota : En ce qui concerne les « superficies récoltées », comme il y a généralement un intervalle de deux ans entre la récolte et les activités de régénération, aux fins de la préparation du site et de la fourniture de matériel de pépinière, les données sur la régénération sont comparées avec les données sur les coupes effectuées deux ans auparavant.

Source : Base nationale de données sur les forêts

Superficies forestières ajoutées et perdues

Pourquoi cet indicateur est-il important?

Savoir comment et pourquoi les superficies forestières se modifient au fil du temps est crucial si l'on veut gérer les forêts de manière durable puisque ces changements peuvent entraîner des pertes à long terme (le déboisement) ou des ajouts (le boisement) de superficies forestières du Canada.

- Le *déboisement* est la conversion à long terme de terrains forestiers pour l'utilisation à d'autres fins. La principale cause de déboisement au Canada est la conversion de terrains forestiers à des fins agricoles ou à des fins de développement industriel, d'extraction de ressources et d'expansion urbaine. La récolte, lorsqu'elle est suivie de régénération, ne constitue pas du déboisement.
- Le *boisement* est l'établissement de nouvelles forêts sur des terrains qui n'étaient pas boisés.

Le déboisement est une préoccupation, car les forêts constituent une source d'écoservices, comme la purification de l'eau et le contrôle de l'érosion, et d'habitats pour la faune. De plus, les écosystèmes forestiers contribuent à la stabilité climatique mondiale en agissant comme des puits ou des sources de dioxyde de carbone. La surveillance des changements dans les ajouts et les pertes aide les chercheurs à déterminer la capacité du Canada de satisfaire à ses obligations liées au changement climatique.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

Au cours des deux dernières décennies, au Canada, le taux annuel de déboisement a décliné, passant de juste un peu plus de 64 000 hectares en 1990 à quelque 45 000 hectares en 2010. Des pics ont été enregistrés sur de courtes périodes pendant ce déclin, cependant, ce fût lorsque des terres forestières ont été submergées par des réservoirs d'eau associés à de grands projets d'hydroélectricité. Par exemple, 35 000 hectares de superficie forestière ont été perdus dans le milieu des années 1990 et 28 000 hectares ont été perdus dans le milieu des années 2000, en raison de la création de réservoirs. Depuis 1990, environ 0,33 % de la superficie totale des forêts a été convertie à d'autres usages.

En 2010, le déboisement a entraîné des émissions nettes de 15,7 millions de tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone (CO_2), ce qui représente une diminution par rapport aux 27,5 millions de tonnes émises en 1990[3].

Le boisement réalisé au Canada depuis 1990 a une superficie limitée comparativement à la superficie totale des terrains forestiers. On plante des millions d'arbres chaque année pour suppléer la régénération naturelle, mais ces efforts s'inscrivent cependant dans l'aménagement forestier durable de régions qui ont déjà porté des forêts. Des programmes de plantation d'arbres sont menés dans plusieurs régions urbaines et rurales, dont le Québec, l'Ontario et les provinces des Prairies.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

La tendance à la baisse du déboisement devrait se poursuivre au cours des quatre prochaines décennies environ, mais à un rythme plus lent. La conversion des forêts en terres agricoles demeurera le principal facteur. On s'attend à ce que le déboisement à des fins agricoles diminue, mais il est possible que des changements économiques et politiques dans le secteur de l'agriculture entraînent une hausse des taux de déboisement. Seul le secteur pétrolier et gazier enregistre actuellement une hausse des taux de déboisement. Au cours de la prochaine décennie, ces taux devraient se stabiliser ou augmenter, tout dépendra des effets de la conjoncture économique sur les activités pétrolières et gazières. Il est impossible de prévoir avec précision les taux de déboisement, mais on prévoit que le taux global de déboisement au Canada devrait diminuer au cours des années à venir.

---

3 Ces nombres représentent les transferts latéraux du carbone de l'écosystème forestier au secteur des produits forestiers en termes (1) d'émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et (2) d'émissions résiduelles du déboisement des années précédentes.

Estimation de la superficie déboisée au Canada (en hectares) par secteur industriel, 1990-2010

Secteur	Année[a]				
	1990	1995	2000	2005	2010
Agriculture	42 100	22 200	20 500	19 100	18 900
Extraction de la tourbe	900	700	500	100	100
Foresterie[b]	3 700	3 300	3 600	3 800	3 800
Industriel et transport[c]					
Exploitation minière	2 800	2 700	2 900	2 700	2 500
Industriel	900	900	900	900	900
Pétrole et gaz	4 400	5 400	7 900	11 300	11 100
Transport	2 000	1 700	3 000	2 800	2 700
Infrastructure pour l'hydroélectricité[d]	2 700	1 500	900	1 100	600
Loisirs[e]	600	700	700	600	600
Municipal[f]	3 900	3 700	4 300	4 700	4 700
Total[g]	**64 800**	**43 300**	**45 000**	**52 200**	**47 500**

a Les valeurs déclarées correspondent à l'année indiquée.

b Résultant de la création de chemins forestiers permanents.

c Y compris les mines, les gravières, les projets d'extraction de pétrole et de gaz et la construction de grandes routes.

d Exclut les réservoirs.

e Y compris les pentes de ski et les terrains de golf.

f Y compris le développement urbain.

g Les chiffres ont été ajustés en fonction de l'arrondissement.

Sources : Service canadien des forêts, Groupe de travail responsable de la surveillance du déboisement; et Environnement Canada, Rapport d'inventaire national 2013

Superficies forestières perturbées par les incendies, les insectes, les maladies et la récolte

Pourquoi cet indicateur est-il important?

Les écosystèmes forestiers du Canada sont fréquemment touchés par des perturbations naturelles telles que des incendies, des infestations d'insectes, des éclosions de maladies et des phénomènes météorologiques qui ont un effet sur la santé et la structure des forêts. Dans certains cas, ces perturbations mettent en péril les avantages que nous tirons de la forêt (p. ex., le bois, les habitats fauniques, les possibilités récréatives), mais elles contribuent également à promouvoir le fonctionnement naturel des écosystèmes, à maintenir la biodiversité et à bâtir la structure forestière. Enfin, certaines perturbations naturelles jouent aussi un rôle dans le renouvellement des forêts.

De plus, tous les ans, une petite partie des forêts du Canada est perturbée par l'exploitation forestière et par d'autres activités humaines. Les aménagistes forestiers tiennent de plus en plus compte des phénomènes naturels pour guider la planification de la récolte, en s'efforçant de faire en sorte que leurs pratiques facilitent la régénération naturelle et le rétablissement de la productivité des écosystèmes après une récolte.

Les scientifiques étudient les perturbations d'origine naturelle et humaine afin de mieux comprendre l'évolution des écosystèmes forestiers et de déterminer l'état de perturbation acceptable. Bien que ces perturbations fassent partie intégrante d'un écosystème forestier sain, elles peuvent aussi affaiblir ou détruire un grand nombre d'arbres, nuisant ainsi à la productivité des régions commerciales et entraînant d'importantes conséquences sociales et économiques.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

Incendies

En 2012, on a signalé 7 288 incendies forestiers au Canada, ce qui correspond à la moyenne décennale précédente (2002-2011). La superficie brûlée en 2012 (1,9 million d'hectares) était de quelque 5 % inférieure à la moyenne sur 10 ans.

Si, dans l'ensemble, la gravité de la saison des feux de 2012 n'a pas été exceptionnelle au Canada, plusieurs incendies ont été d'une extrême intensité. La région frontalière entre les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et l'Alberta a connu la plus forte activité, en juillet.

- La Nouvelle-Écosse et l'Alberta ont connu une forte hausse des feux de forêt tôt dans la saison, ce qui a nécessité plusieurs évacuations et causés des pertes structurelles.

- En Ontario, le nombre de feux de forêt en 2012 était supérieur à la moyenne; plusieurs incendies printaniers qui ont fait rage près de Timmins et Kirkland Lake ont entraîné des évacuations, des dommages matériels et l'interruption des activités d'une mine d'or.

- À Terre-Neuve-et-Labrador, la superficie brûlée a été supérieure à la moyenne, en raison de conditions météorologiques très propices aux feux en juin, ce qui a nécessité plusieurs évacuations dans le Centre du Labrador.

- La Colombie-Britannique a connu un début de saison plutôt calme, l'activité des feux de forêt ayant augmenté seulement en juillet. Cependant, la superficie brûlée et le nombre d'incendies ont été inférieurs à la moyenne.

- Dans le Nord de l'Alberta, une superficie supérieure à la moyenne a été brûlée, notamment en raison d'importants incendies qui ont fait rage dans le parc national du Canada Wood Buffalo.

- En Saskatchewan et au Québec, l'intensité de la saison des feux a été inférieure à la moyenne.

Insectes

En 2011, environ 9,2 millions d'hectares de forêts comptaient des arbres tués par le dendroctone du pin ponderosa ou défoliés par d'autres insectes, ce qui est inférieur à la valeur enregistrée l'année précédente, soit 12,8 millions d'hectares.

De 1998 à 2012, le dendroctone du pin ponderosa a détruit environ 18,3 millions d'hectares de forêts de pins en Colombie-Britannique, ce qui a causé la perte de plus de 720 millions de mètres cubes de pin, soit environ 55 % des stocks commerciaux de pin de la province. Pendant que les populations de dendroctones du pin ponderosa déclinent en Colombie-Britannique, leur persistance et leur progression constante vers le nord et l'est menacent d'autres forêts de pins situées hors de l'aire habituelle dudit insecte. Une expansion récente de l'aire de l'insecte a été observée vers le nord à travers le sillon des Rocheuses jusque dans le Nord de la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest et vers l'est, en Alberta. Depuis que le dendroctone du pin ponderosa a envahi le Nord de l'Alberta en grand nombre lors de sa migration en 2006, il a touché environ 1,3 million d'hectares de forêts dans la province.

En Colombie-Britannique, les régions touchées par le dendroctone du pin ponderosa diminuent progressivement depuis 2007, année où l'infestation a atteint son apogée, passant de 6,2 millions d'hectares en 2010 à 4,6 millions d'hectares en 2011, et à 3,0 millions d'hectares en 2012.

En Alberta, la superficie totale touchée par le dendroctone du pin ponderosa continue de croître depuis 2002. Cependant, de nombreuses régions du périmètre touché présentent des « traces » d'infestation (< 1 %) et, pour la première fois de l'histoire, l'insecte a été détecté à un seul endroit attaquant en masse des arbres situés au nord du 60e parallèle.

Certaines infestations d'insectes sont cycliques, atteignant leur point culminant de façon périodique dans certaines régions du pays. Par exemple, les infestations de tordeuse des bourgeons de l'épinette se produisent à intervalles d'environ 35 à 40 ans dans l'Est du Canada. La dernière épidémie a couvert plus de 50 millions d'hectares dans les années 1970, puis a décliné à moins d'un million d'hectares à la fin des années 1990. Cependant, depuis le milieu des années 2000, on assiste à une nouvelle éclosion dans l'Est du Canada. De façon similaire, la tordeuse occidentale de l'épinette atteint périodiquement des états épidémiques en Colombie-Britannique. Depuis 2003, cet insecte a défolié plus de 500 000 hectares de forêts de Douglas taxifoliés par année, principalement dans la région intérieure méridionale de la province.

Les aménagistes forestiers sont particulièrement inquiets des espèces exotiques, en raison de l'incertitude qui plane sur l'impact de ces nouvelles espèces sur les écosystèmes naturels. Par exemple, l'agrile du frêne a détruit des millions de frênes dans certaines régions de l'Ontario et du Québec au cours de la dernière décennie. L'insecte continue de se propager dans de nouvelles régions, causant des dommages économiques et écologiques considérables.

Maladies

À titre d'agentes de perturbation des écosystèmes forestiers, les maladies (ou pathogènes forestiers) constituent des facteurs importants de diversité — modelant la structure et les fonctions des forêts. Les pathogènes jouent aussi un rôle majeur dans la décomposition et dans le cycle du carbone dans les forêts canadiennes. Cela étant dit, certains pathogènes forestiers peuvent engendrer d'importants problèmes lorsque les maladies infligent des dommages dépassant un seuil acceptable.

Au Canada, le pourridié-agaric est l'une des maladies les plus destructrices et les plus répandues; elle est causée par des agents pathogènes qui s'attaquent aux racines et à la base des arbres. Cette maladie affecte actuellement 203 millions d'hectares de forêts à divers degrés, et il s'agit d'une infection de longue durée. Des relevés du Douglas taxifolié effectués en Colombie-Britannique et de l'épinette et du sapin baumier en Ontario ont révélé que l'infection par le pourridié-agaric augmentait régulièrement avec l'âge du peuplement, qu'il s'agisse de peuplements récoltés puis reboisés ou de peuplements naturels ayant été perturbés. Une autre maladie racinaire commune, la maladie du rond, touche maintenant un nombre croissant de peuplements forestiers; elle est présente dans des régions auparavant exemptes de cette maladie.

Même si les maladies des racines sont l'une des affections les plus répandues dans les forêts du Canada, les symptômes qu'elles causent sont difficiles à déceler. À l'échelle nationale, le pourridié-agaric frappe toutes les essences, et peut avoir des conséquences fatales tant pour les jeunes peuplements forestiers d'une zone exploitée que pour les peuplements plus anciens. Les peuplements âgés de 30 à 80 ans présentent rarement un fort taux de mortalité, mais les arbres infectés subissent une diminution permanente de leur croissance allant jusqu'à 50 %. La superficie des terres forestières canadiennes touchée par le pourridié-agaric ne varie pas d'une année à l'autre, mais l'infection racinaire empire avec le temps. Par contre, la superficie touchée par la maladie du rond pourrait évoluer.

Plusieurs pathogènes forestiers envahissants exotiques sont également importants dans les forêts canadiennes; ils ont le pouvoir de menacer la vie de certaines essences. Par exemple, la rouille vésiculeuse du pin blanc a détruit de vastes peuplements de pins depuis son introduction au Canada, dans les années 1900. Un autre pathogène exotique, la race européenne du champignon qui cause le chancre scléroderrien dans les forêts de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick, est maintenant devenu un problème considérable à Terre-Neuve. Dans cette province, le champignon a réussi à pénétrer dans une zone de quarantaine établie dans la péninsule d'Avalon, et il menace les peuplements indigènes de pin rouge sur l'île.

Depuis 2009, les printemps plus doux et plus humides qu'a connus le Québec ont favorisé le développement de nombreuses maladies foliaires dans cette province, comme la brûlure en bandes brunes des aiguilles et la rouille suisse des aiguilles chez le pin blanc, la brûlure des pousses et la brûlure des aiguilles chez le sapin baumier, ainsi que l'anthracnose chez les érables et les chênes. Un phénomène semblable a été observé en Ontario, où les peupliers ont été affectés par les taches d'encre sur plus de 1 800 hectares de forêts dans le Nord de la province en 2009, ainsi que dans le Sud du Nouveau-Brunswick, où certains peuplements de pin rouge sont infectés par le champignon Sirococcus conigenus, qui cause la brûlure des pousses. Ces maladies foliaires ne mettent habituellement pas en péril la vie des arbres touchés, mais elles peuvent réduire leur croissance.

Récolte

En 2011, quelque 640 000 hectares de terres forestières privées, provinciales, territoriales et fédérales ont été exploités, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'année précédente et un taux nettement inférieur au million d'hectares exploités par année pendant la période record allant de 1995 à 2005.

À partir de 2005, la superficie récoltée a commencé à diminuer parallèlement à une baisse de la demande en produits forestiers attribuable au ralentissement économique mondial. La superficie de terres forestières exploitées annuellement a atteint sa plus petite valeur en 2009. Même si une tendance à la hausse a été observée depuis, en raison de l'augmentation de la demande de bois d'œuvre stimulée par la reprise économique, la superficie récoltée en 2011 est encore inférieure à la superficie moyenne récoltée annuellement pendant la période record.

Depuis 1990, la superficie perturbée annuellement par l'exploitation forestière représente moins de 0,5 % des 347,6 millions d'hectares de terres forestières du Canada. En 2011, la superficie récoltée était légèrement inférieure à 0,2 % des forêts canadiennes, soit une proportion nettement plus petite que la superficie touchée annuellement par des perturbations naturelles.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

L'infestation du dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique devrait continuer à s'estomper dans l'ensemble. En Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest, dans l'aire de répartition élargie de cet insecte, l'expansion des populations vers le nord et vers l'est dans l'avenir dépendra d'une série de facteurs : sa capacité de survivre à l'hiver, son développement pendant la saison estivale, ses interactions avec les espèces d'arbres hôtes actuelles et nouvelles, l'aire de répartition des arbres hôtes vulnérables ainsi que l'efficacité des mesures de lutte de l'Alberta. Cela étant dit, notons qu'il existe en Colombie-Britannique et en Alberta une variabilité importante entre les circonscriptions forestières sur le plan des tendances et des prévisions. Dans les principaux secteurs infestés en 2007 et au cours des années précédentes, on observe une tendance à la baisse des répercussions. Par contre, dans l'aire de répartition élargie de l'espèce, l'ampleur des répercussions à l'échelle locale est à la hausse.

On prévoit que les éventuels changements climatiques et autres modifications à l'échelle des forêts auront une incidence sur les pathogènes forestiers. Par exemple, la brûlure en bandes rouges est de plus en plus répandue chez les essences de pins du Nord de la Colombie-Britannique probablement en raison d'un changement du climat. On craint que cet insecte se propage dans l'Est du Canada, une région qui offre aussi un habitat propice. Pour s'étendre vers l'est, les populations de cet insecte devront infecter le pin gris (une essence hôte), dont le degré de vulnérabilité au champignon est inconnu.

La superficie récoltée fluctue dans le temps, mais même lorsque l'exploitation atteint des sommets, les perturbations globales causées par l'exploitation sont négligeables comparativement à celles causées par les incendies, les insectes et les maladies. De manière générale, il existe une forte corrélation entre la superficie récoltée et la demande en bois d'œuvre, laquelle est elle-même stimulée par la demande en produits forestiers manufacturés. Étant donné que la reprise économique devrait se poursuivre, la superficie récoltée devrait également augmenter à court terme, même si elle demeurera probablement sous les sommets enregistrés à la fin des années 1990.

Superficies forestières perturbées au Canada, selon la cause, en 2011 ou 2012[a]

Cause de la perturbation	Million d'hectares	Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente
Superficie brûlée (2012)	1,9	-21,1
Superficie perturbée par des infestations importantes de ravageurs		
Dendroctone du pin ponderosa (2012)[b]	3,0	-4,2
Livrée des forêts (2011)[c]	0,6	172,1
Tordeuse des bourgeons de l'épinette (2011)[c]	1,7	6,0
Superficie affectée par des pathogènes		
Pourridié-agaric[d]	203,0	0,0
Superficie récoltée (2011)	0,7	-6,2

a Année des plus récentes données disponibles.

b Superficie de la Colombie-Britannique comptant des arbres tués par le dendroctone du pin ponderosa seulement. La province de l'Alberta ne produit pas de données sur la superficie totale touchée. Les méthodes et les activités de recherche varient considérablement en Alberta, et à l'heure actuelle, il n'existe ni de comptes exacts ni d'estimations précises des répercussions pour l'ensemble de la province.

c Y compris la superficie de défoliation modérée à grave.

d La superficie touchée demeure constante d'une année à l'autre, mais la maladie empire.

Sources : Centre interservices des feux de forêt du Canada; Base nationale de données sur les forêts; et Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique

Superficies forestières perturbées annuellement par les incendies, les insectes (trois espèces) et la récolte, 2001-2012

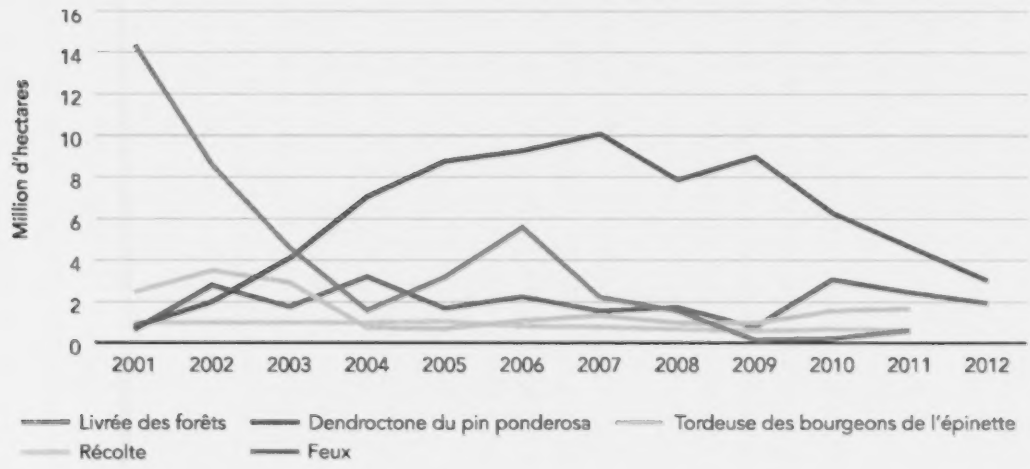

Nota : Les données relatives à la superficie perturbée par le dendroctone du pin ponderosa ne visent que la Colombie-Britannique.

Sources : Centre interservices des feux de forêts du Canada; Base nationale de données sur les forêts; et Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations de la Colombie-Britannique

Rôle dans les cycles écologiques planétaires

Les forêts jouent un rôle important dans le soutien et le maintien des cycles écologiques planétaires — cycles qui sont quant à eux essentiels à la durabilité des forêts.

Les forêts dépendent — en plus d'y contribuer — des processus d'autorégulation, nombreux et complexes, qui interviennent dans le recyclage du carbone, de l'eau, de l'azote et autres éléments nécessaires à la vie. La façon dont les forêts sont gérées peut avoir une incidence sur le rôle qu'elles jouent dans tous ces cycles.

Émission et absorption de carbone dans les forêts aménagées du Canada

Pourquoi cet indicateur est-il important?

Les émissions et l'absorption de carbone dans les forêts aménagées fournissent une indication importante de leur contribution au cycle planétaire du carbone. Les émissions et l'absorption de carbone sont également un indicateur utile des effets en constante évolution des processus naturels. De plus, les activités d'aménagement visant à accroître le stockage de carbone dans les écosystèmes forestiers du Canada pourraient aider à atténuer les effets du changement climatique. Il importe donc de surveiller les tendances des émissions et de l'absorption du carbone afin que, dans l'avenir, le rôle des forêts du Canada dans le cycle planétaire du carbone puisse être anticipé et que l'on puisse suivre les activités d'atténuation du secteur forestier.

Lorsque les forêts, au cours d'une période donnée, absorbent plus de carbone qu'elles en émettent dans l'atmosphère par la décomposition et la combustion de matières ligneuses, on dit qu'elles constituent un puits net de gaz carbonique atmosphérique. Inversement, lorsque leurs émissions de carbone sont supérieures à leur capacité d'absorption, on dit que les forêts sont une source nette de gaz carbonique atmosphérique.

Cet indicateur est évalué tous les ans au moyen du système national de surveillance, de comptabilisation et de production de rapports concernant le carbone des forêts mis au point et géré par le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada. Ce système comprend des renseignements sur les inventaires forestiers, la croissance des forêts, les perturbations naturelles, les activités d'aménagement forestier et le changement d'affectation des terres, des données qui permettent d'évaluer les stocks de carbone, l'évolution des stocks et les émissions de gaz à effet de serre autres que le CO_2 dans les forêts aménagées du Canada[4].

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

En 2011, les forêts aménagées ont constitué dans l'ensemble une source nette de carbone, ayant rejeté 84 millions de tonnes d'équivalents CO_2 dans l'atmosphère.

4 Les « terres aménagées » comprennent toutes les terres aménagées aux fins de la production de fibre ligneuse ou de bioénergie à base de bois, de la protection contre les perturbations naturelles, ou de la conservation des valeurs écologiques de la forêt. Parmi ces terres aménagées, on entend par « forêt » toute superficie d'un hectare ou plus ayant le potentiel de développer un couvert forestier d'une fermeture d'au moins 25 % et d'une hauteur minimale de cinq mètres à maturité *in situ*.

Cependant, 42 millions de tonnes de carbone (soit 154 millions de tonnes d'équivalents CO_2) ont simultanément été stockées dans la biomasse et la nécromasse de ces forêts. De plus, 36 millions de tonnes de carbone (soit 130 millions de tonnes d'équivalents CO_2) ont été transférées des forêts dans des produits forestiers par la transformation du bois d'œuvre en produits.

Les forêts aménagées du Canada ont été des puits de carbone nets pendant 11 des 22 années allant de 1990 à 2011. Il est cependant difficile de cerner une tendance globale, car les émissions et l'absorption de carbone des forêts varient considérablement d'une année à l'autre, en grande partie à cause des incendies de forêt et, dans une moindre mesure, des infestations de ravageurs.

Le feu influe au plus haut point sur les différences interannuelles des quantités piégées de carbone et des émissions des forêts aménagées du Canada. Il y a eu relativement peu d'incendies en 1992, et l'absorption d'équivalents CO_2 des gaz à effet de serre a atteint 106 millions de tonnes. En 1995, année où plus de deux millions d'hectares ont brûlé, les émissions d'équivalents CO_2 ont été de 179 millions de tonnes. Entre 1990 et 2011, les émissions annuelles causées par les incendies de forêt ont fluctué entre 264 millions de tonnes d'équivalents CO_2 en 1995 et 11 millions de tonnes en 2000. En 2011, les perturbations causées par les feux de forêt ont été considérables : plus d'un million d'hectares a brûlé, ce qui a contribué à alourdir le bilan net de carbone des forêts aménagées du Canada de 156 millions de tonnes en équivalents CO_2.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

Le bilan de carbone annuel des forêts aménagées du Canada varie grandement d'année en année, comme le montre le graphique ci-dessous. Il est le résultat de l'interaction complexe de nombreux facteurs, et les incertitudes liées à la prévision du comportement de ces facteurs — a fortiori leurs interactions — sont telles que les perspectives d'avenir concernant cet indicateur sont difficiles à évaluer. Selon le Système canadien d'information sur les feux de végétation, 1,8 million d'hectares a brûlé en 2012 (selon les données disponibles en septembre 2012), ce qui semble indiquer que les émissions provenant des feux *pourraient* être encore importantes en 2012. Cependant, on ne connaît ni encore la superficie totale des forêts aménagées brûlées ni le volume total de matière ligneuse consommée en 2012.

Émission et absorption de carbone dans les forêts aménagées du Canada, 1990-2011

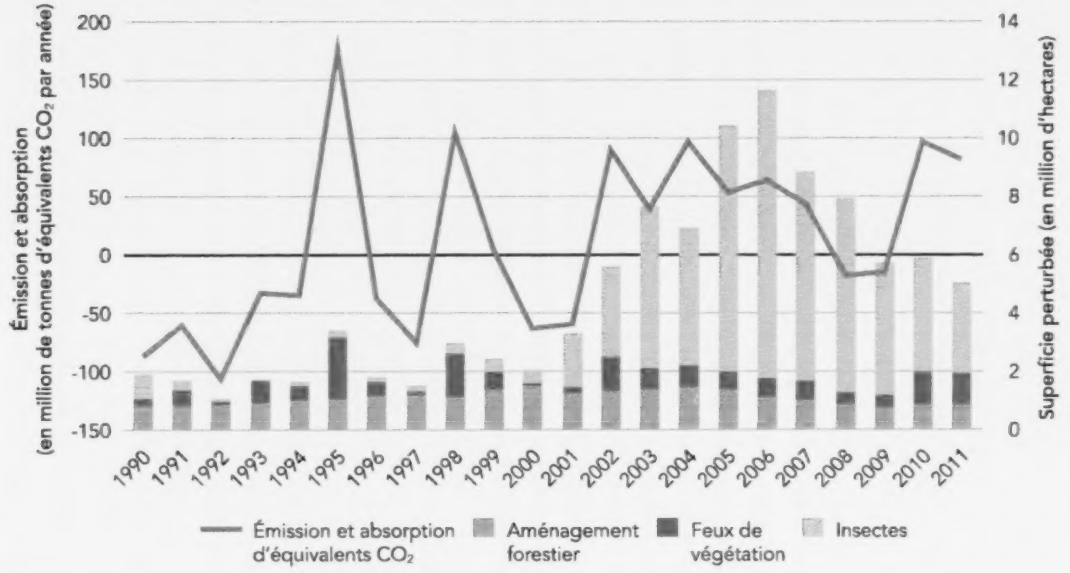

Source : Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts

Émissions de carbone par le secteur forestier

Pourquoi cet indicateur est-il important?

La plupart des experts s'accordent à dire qu'il existe un lien fort entre le changement climatique et des activités telles que la combustion des combustibles fossiles — qui produisent le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux et d'autres gaz à effet de serre (GES). Les combustibles fossiles comprennent le charbon, les produits pétroliers raffinés et le gaz naturel.

Les activités de récolte, de transport et de transformation du bois font du secteur forestier l'un des plus grands utilisateurs industriels d'énergie au Canada. Cependant, la part d'émissions de GES qui provient de son industrie par rapport aux émissions industrielles totales est considérablement inférieure à la part du total de l'énergie consommée par les industries, parce que le secteur forestier a aussi recours à la bioénergie.

Les émissions de GES produites par le secteur comprennent : les *émissions directes* — celles qui résultent essentiellement de la combustion des combustibles fossiles — et les *émissions indirectes* — celles qui résultent essentiellement de la combustion des combustibles fossiles pour produire l'électricité qu'achète le secteur. Les émissions directes et indirectes du secteur comprennent également les petites quantités de méthane et l'oxyde d'azote rejetées par la combustion de la biomasse.

L'observation des émissions de GES que produit le secteur forestier est la première étape nécessaire à l'amélioration de son bilan en matière d'émissions. De plus, la surveillance des émissions du secteur aide le Canada à effectuer le suivi de ses émissions à l'échelle nationale, et à déterminer où le pays se situe par rapport à ses cibles de réduction d'émissions de GES.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

L'arrivée d'un nouvel éventail de sources d'énergie et une plus grande économie d'énergie ont joué un rôle clé dans la réduction des émissions de GES provenant du secteur forestier.

Nota : La méthode d'enquête utilisée pour produire le *Bulletin sur la disponibilité et écoulement d'énergie au Canada* a changé en 2011, ce qui a eu pour effet de modifier les estimations établies pour 2008-2009; et les modifications apportées en 2012 aux données chronologiques ont eu une incidence sur les données de 1990 à 2009. Ces changements ont eu des effets directs sur l'estimation de la consommation d'énergie et de la production d'électricité du secteur industriel, et des effets indirects sur l'estimation d'émissions. Il est donc possible que les données chronologiques concernant la période allant de 1990 à 2010 ne concordent pas parfaitement avec les données des années antérieures.

De 1990 à 2010, la contribution du secteur à l'économie canadienne a diminué. La majorité de cette chute est survenue entre 2005 et 2010, en raison de la baisse du marché américain de l'habitation et de la récession économique mondiale. Au cours de la même période, l'industrie a réduit de 30 % son utilisation d'énergie, à mesure que son efficacité énergétique s'améliorait.

En 1990, les combustibles fossiles comblaient 38 % des besoins énergétiques directs et indirects du secteur forestier. La bioénergie, l'hydroélectricité et l'énergie nucléaire répondaient aux 62 % restants des besoins en énergie. En 2010, la part des combustibles fossiles était descendue à 28 %, tandis que celle des carburants de remplacement était montée à 72 %.

Le changement dans ses types de combustible, ainsi que les économies d'énergie et la réduction de l'énergie utilisée durant la récession économique, ont fait que le secteur forestier a diminué de 48 % ses émissions de GES entre 1990 et 2010.

Le secteur forestier a diminué substantiellement son usage de combustibles fossiles entre 1990 et 2010, réduisant du coup ses émissions directes de 49 %. La capacité du secteur forestier de produire de l'électricité, principalement à partir de biomasse (bioélectricité), lui a permis de réduire sa dépendance à l'électricité générée au moyen de combustibles fossiles, en plus de lui avoir fait baisser de 18 % les émissions indirectes découlant de l'électricité qu'il a consommée pendant la même période.

En 2009, le gouvernement fédéral a annoncé le Programme d'écologisation des pâtes et papiers, une initiative de trois ans qui a donné aux entreprises canadiennes de pâtes et papiers accès à un fonds unique d'un milliard de dollars pour qu'elles réalisent des projets d'amélioration environnementale de leurs usines, tels que l'amélioration de l'efficacité énergétique et la production accrue d'énergie renouvelable. Ce programme, qui a pris fin le 31 mars 2012, a été en tous points une réussite; il a aidé les usines de pâtes et papiers du pays à améliorer leur durabilité économique et environnementale, et à se préparer à la prochaine phase de transformation.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

Grâce aux récents investissements consentis dans le cadre du Programme d'écologisation des pâtes et papiers pour la réalisation de projets visant à réduire les émissions de l'industrie forestière, on devrait observer une réduction de la consommation d'énergie et d'eau ainsi que des émissions produites par unité dans le secteur forestier. Les projets réalisés dans le cadre du programme devraient notamment permettre aux usines :

- de générer assez d'électricité renouvelable pour alimenter en continu 140 000 maisons;
- de réduire leur consommation d'énergie annuelle de 8,5 millions de gigajoules grâce à l'amélioration de leur efficacité énergétique;
- de réduire leurs émissions de GES, de particules et de gaz dégageant des odeurs (les émissions de GES produites par l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers au Canada seront réduites de plus de 10 % par rapport aux émissions générées en 2009);
- de réduire la quantité d'eau qu'elles utilisent, d'effluents qu'elles rejettent et la quantité de déchets qu'elles envoient dans des décharges.

Sources d'énergie du secteur forestier canadien, 1990-2010

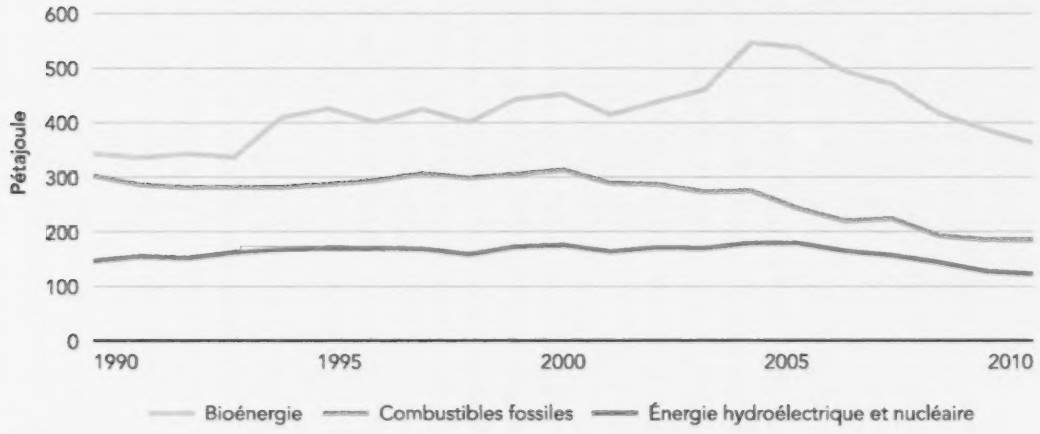

Source : Ressources naturelles Canada, Secteur de l'énergie, Office de l'efficacité énergétique

Émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des combustibles fossiles et consommation totale d'énergie du secteur forestier canadien, 1990-2010

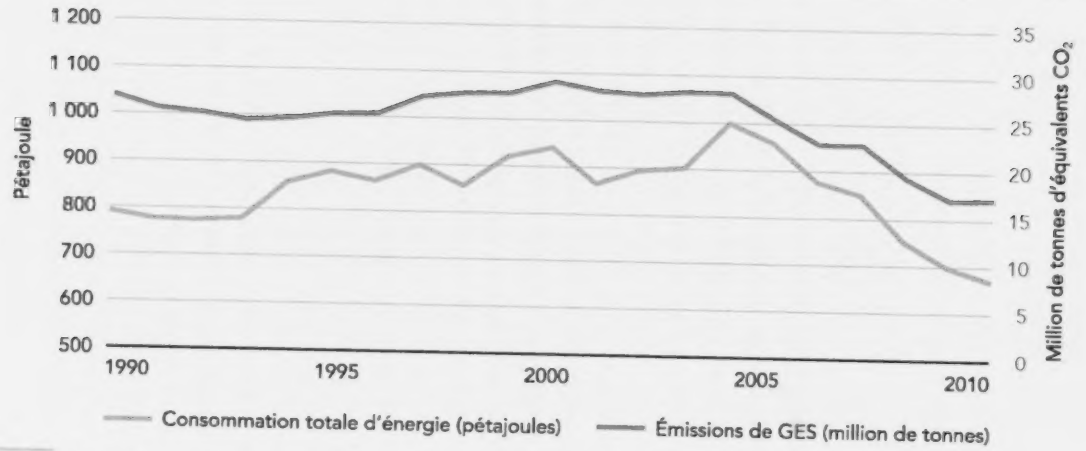

Source : Ressources naturelles Canada, Secteur de l'énergie, Office de l'efficacité énergétique

Avantages économiques et sociaux

L'aménagement forestier durable permet d'assurer que les forêts fournissent une vaste gamme de biens et de services à long terme, y compris des avantages économiques et sociaux importants.

Contribution des produits forestiers au produit intérieur brut

Pourquoi cet indicateur est-il important?

Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur commerciale de tous les biens et services produits annuellement dans un pays.

La contribution du secteur des produits forestiers relative au PIB canadien total montre l'importance de l'industrie forestière au Canada.

Les trois sous-secteurs du secteur canadien des produits forestiers sont : la fabrication des produits du bois (produits de construction tels que le bois de sciage et les panneaux en bois), la foresterie et l'exploitation forestière (protection des forêts, la récolte de bois et la régénération) et la fabrication des produits de pâtes et papiers.

Alors qu'ils sont encore en faible proportion, les produits non traditionnels émergents provenant de la fibre ligneuse comme la bioénergie et les biomatériaux peuvent ne pas avoir été totalement considérés dans l'évaluation traditionnelle de la contribution du secteur forestier au PIB.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

De 2005 à 2009, la part du PIB provenant du secteur des produits forestiers canadien a chuté considérablement.

Jusqu'en 2005, la contribution des sous-secteurs des pâtes et papiers (excluant le papier journal) et du bois massif a été très stable. La crise de l'habitation aux États-Unis a représenté un défi de taille aux sous-secteurs du bois et de l'exploitation forestière, et ils ont décliné pour atteindre le minimum en 2009. La récession de 2009 a exacerbé cet effet, en plus d'accélérer le recul de la consommation de papiers d'impression (comme les journaux, les dépliants et la papeterie) au profit des médias électroniques.

Depuis 2009, la contribution du secteur des produits forestiers au PIB est demeurée stable, le déclin constant des pâtes et papiers neutralisant la reprise enregistrée dans la transformation du bois, la foresterie et l'exploitation forestière. La reprise de ces secteurs a surtout été favorisée par la forte demande intérieure et par les marchés asiatiques en pleine expansion.

Il importe de savoir que cet indicateur reflète le rendement du secteur des produits forestiers et l'évolution du PIB canadien. Par exemple, entre 2000 et 2008, l'activité économique du secteur des produits forestiers a régressé alors que l'économie canadienne était en croissance. La combinaison de ces tendances a engendré un déclin notable du pourcentage de la contribution du secteur au PIB. En 2009, en raison de la récession, le secteur des produits forestiers et l'économie canadienne dans son ensemble ont accusé une baisse, quoique le premier ait connu un recul plus marqué. Par la suite, le pourcentage de la contribution du secteur au PIB s'est stabilisé, grâce à la constance relative des activités économiques du secteur et à la modeste progression du PIB canadien de 2010 à 2012.

La stabilisation du secteur a été soutenue par des programmes fédéraux qui visent à promouvoir la transformation du secteur forestier canadien. Parmi

ces programmes, mentionnons ceux visant à appuyer l'innovation (p. ex., Investissements dans la transformation de l'industrie forestière), à améliorer la performance environnementale (p. ex., Programme d'écologisation des pâtes et papiers, Programme des projets pilotes de démonstration) et à élargir les possibilités de marché (p. ex., Programme canadien d'exportation des produits du bois).

Quelles sont les perspectives d'avenir?

L'évolution constante et rapide de la reprise du secteur de l'habitation aux États-Unis, associée à la croissance soutenue de la demande des marchés asiatiques, laisse entrevoir au cours de la prochaine décennie une augmentation du rendement dans l'industrie de la fabrication de produits en bois. Cependant, l'approvisionnement limité en fibre — résultat des infestations du dendroctone du pin ponderosa dans l'Ouest du Canada et des changements apportés au mode de tenure en Ontario et au Québec — empêchera probablement le retour aux pourcentages de contribution au PIB antérieurs du secteur forestier.

En ce qui concerne le secteur des pâtes et papiers, les perspectives d'avenir sont encourageantes concernant certains produits (notamment quelques pâtes chimiques), mais moins réjouissantes concernant des papiers d'impression, dont la contribution devrait continuer de diminuer en raison de l'accroissement de l'utilisation des médias électroniques.

La transformation continue de l'industrie, par le truchement de partenariats avec les secteurs privés et publics, devrait apporter de nouvelles contributions provenant de bioproduits non traditionnels, de biocarburants et de la bioénergie.

Contribution du secteur des produits forestiers au PIB au Canada, 1996-2012

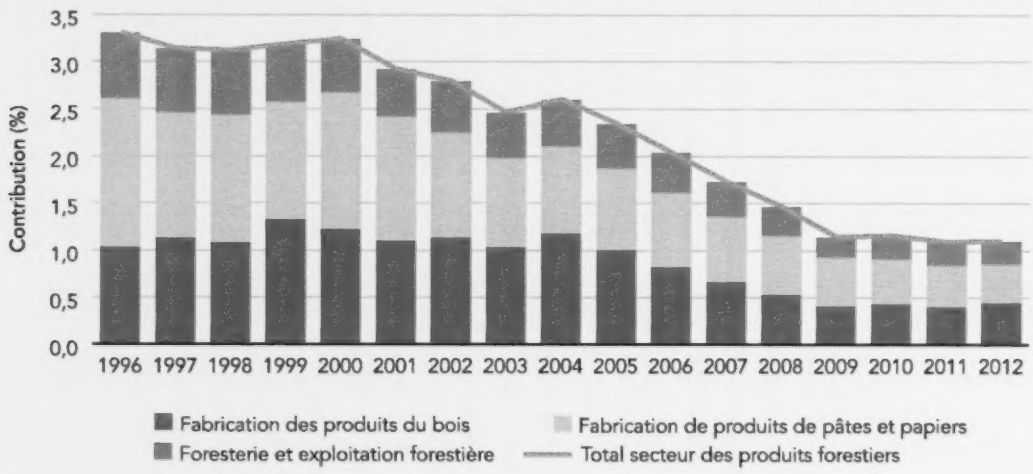

Source : Statistique Canada, produit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (2002)

Emploi dans l'industrie forestière

Pourquoi cet indicateur est-il important?

L'industrie forestière canadienne représente une importante source d'emploi dans l'ensemble du pays. L'industrie forestière participe au bien-être de tous les Canadiens sur le plan économique, environnemental et social, mais sa contribution est particulièrement importante dans de nombreuses collectivités rurales et autochtones où le travail lié à l'industrie forestière constitue souvent la principale source de revenus.

Outre des *emplois directs*[5], soit les emplois directement liés à la production de produits forestiers, l'industrie forestière offre des *emplois indirects* et *induits*. Ces emplois sont particulièrement importants dans les petites collectivités tributaires des forêts. Les emplois indirects comprennent toutes les fonctions nécessaires aux activités de l'industrie mais qui sont exercées à l'extérieur de l'industrie, comme les investisseurs, les camionneurs et les fabricants d'équipement. Les emplois induits sont créés lorsque des travailleurs de l'industrie forestière achètent des biens de consommation et des services grâce au salaire qu'ils touchent.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

En 2012, le taux d'emploi direct dans l'industrie forestière canadienne a légèrement augmenté, soit de 0,9 % par rapport au taux enregistré en 2011, pour atteindre 235 900 emplois. Ce résultat est principalement attribuable à la hausse de l'emploi dans le secteur de la fabrication des produits du bois et des activités connexes, laquelle hausse a plus que neutralisé la baisse observée dans le secteur de la fabrication de produits de pâtes et papiers.

Le taux d'emploi s'est accru de 3,2 % dans le secteur de la fabrication des produits du bois, secteur qui représente la plus vaste part de l'emploi au sein de l'industrie forestière canadienne (soit 49,1 %). Cela indique clairement que le secteur de la fabrication des produits du bois montre des signes de reprise, grâce au redressement du marché de l'habitation aux États-Unis et à la vigueur des exportations de bois d'œuvre à l'étranger, particulièrement en Chine. Les activités forestières, qui ont bien profité des améliorations apportées au secteur de la fabrication des produits du bois, ont connu une hausse de 11,6 % en 2012 par rapport à 2011.

L'emploi dans le secteur de la fabrication de produits de pâtes et papiers a toutefois diminué de 9,2 % entre 2011 et 2012. Ce recul s'explique par les énormes défis auxquels s'est heurté ce secteur, notamment le déclin structurel du papier journal et du papier d'impression et d'écriture en raison de l'essor des médias électroniques et du ralentissement cyclique des marchés mondiaux de pâtes de bois.

En 2012, l'industrie forestière a généré quelque 363 700 emplois indirects et induits, répartis dans toutes les régions du Canada et suivant des tendances semblables à celles observées à l'égard des emplois directs.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

Si les marchés du bois d'œuvre résineux et des panneaux ligneux continuent de croître, il est probable que le nombre d'emplois dans le secteur de la fabrication des produits du bois augmentera en 2013. Par ailleurs, comme l'industrie de la fabrication de produits de pâtes et papiers se bute toujours à des difficultés, la tendance à la baisse de l'emploi dans ce secteur devrait persister. Dans l'ensemble, on prévoit que l'emploi se redressera légèrement au cours de 2013.

5 Bien que les emplois indirects et induits constituent également des composantes importantes de l'emploi dans l'industrie forestière, la présente analyse porte essentiellement sur les emplois directs en raison de la disponibilité des données.

Emploi (en année-personne) dans l'industrie forestière, 2002 et 2012

Emploi	2002	2012
Direct	355 500	235 900
Indirect et induit[a]	548 100	363 700
Total	**903 600**	**599 600**

a Estimation calculée par le Service canadien des forêts avec les données de Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2013 (extraction spéciale)

Emploi direct dans l'industrie forestière, par sous-secteur du secteur forestier, 2012

Sous-secteur	Emploi (année-personne)	Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente[a]	Variation annuelle moyenne du pourcentage par rapport aux dix dernières années[b]
Fabrication des produits du bois	115 900	3,2	-4,1
Fabrication de produits de pâtes et papiers	68 200	-9,2	-4,3
Activités forestières	51 800	11,6	-3,5
Total	**235 900**	**0,9**	**-4,0**

a Variation du pourcentage calculée à partir de données brutes.

b Période allant de 2002 à 2012.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2013 (extraction spéciale)

Emploi direct dans l'industrie forestière, 2002-2012

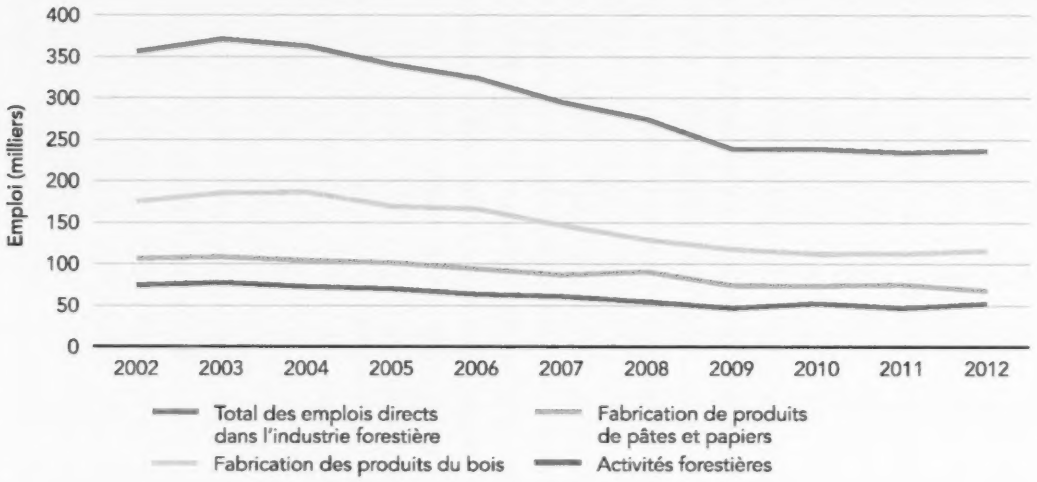

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2013 (extraction spéciale)

Exportations de produits forestiers

Pourquoi cet indicateur est-il important?

L'industrie forestière canadienne contribue considérablement à l'économie du Canada et constitue le pilier économique de nombreuses collectivités rurales. En valeur, le Canada est le premier exportateur mondial de bois d'œuvre de résineux, de papier journal et de pâte de bois. Collectivement, les exportations de produits forestiers améliorent grandement la balance commerciale du Canada.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

En 2012, la valeur des exportations des produits forestiers du Canada a chuté de 4,5 % comparativement à 2011, passant de 26,3 à 25,1 milliards de dollars.

Les exportations canadiennes de bois d'œuvre résineux ont continué de croître en 2012 affichant une hausse de 10,8 % par rapport à 2011, soit une valeur supérieure à 5,7 milliards de dollars. Cette reprise a été principalement attribuable à l'augmentation de 22 % des expéditions vers les États-Unis. En raison de la hausse des prix à l'exportation et de l'accroissement des volumes d'exportations, stimulés par la reprise continue du marché de l'habitation aux États-Unis, les exportations de panneaux structurels en bois ont augmenté de 24,7 % en 2012 atteignant 1,5 milliard de dollars.

Cependant, la hausse des exportations de produits de bois massif a été neutralisée par la chute des exportations de produits de pâtes et papiers. En 2012, les exportations de pâte de bois, de papier journal et de papier d'impression et d'écriture ont enregistré une baisse respective de 10,8 %, de 16,5 % et de 6,5 % par rapport à 2011. La baisse des exportations de pâte de bois est un phénomène cyclique, alors que la diminution des exportations de papier journal et de certains types de papier d'impression et d'écriture attribuable à l'essor des médias électroniques représente aussi un changement structurel.

Soulignons que même si la valeur des exportations de granulés de bois destinés à la production de biomasse demeure relativement faible (208 millions de dollars en 2012), les exportations totales de granulés de bois ont connu une croissance rapide au cours des dernières années, ce qui démontre le potentiel des nouveaux produits à créer des sources de revenus dans le secteur.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

La forte croissance des exportations à destination des économies émergentes comme celles de la Chine et de l'Inde a réduit la dépendance de l'industrie forestière canadienne aux marchés des États-Unis. En 2012, la part des exportations canadiennes de produits forestiers destinée aux États-Unis a atteint 63,1 % comparativement à 79,7 % en 2002. Parallèlement, la part des exportations à destination de la Chine a augmenté, passant de 1,8 % en 2002 à 16,3 % en 2012. Enfin, au cours de la même période, la part des exportations vers l'Inde a connu une hausse passant de 0,4 à 1,3 %.

Grâce à la forte demande des économies émergentes de divers produits forestiers et au soutien d'initiatives de développement de marchés comme le Programme canadien d'exportation des produits de bois, le Canada devrait continuer à moyen terme de retirer des avantages substantiels des marchés étrangers, même si pour l'industrie forestière du Canada, les États-Unis demeureront de loin le plus important marché d'exportation.

Statistiques d'exportation par type de produits forestiers, 2012

Exportation de produits forestiers	Valeur (milliard de dollars)	Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente	Variation annuelle moyenne du pourcentage par rapport aux dix dernières années[a]
Pâte de bois	6,4	-10,8	-0,8
Bois d'œuvre de résineux	5,7	10,8	-5,8
Papier journal	2,3	-16,5	-9,5
Papier d'impression et d'écriture[b]	2,4	-6,5	-7,2
Panneaux de construction	1,5	24,7	-7,5
Autres produits forestiers[c]	6,7	-8,5	-5,0
Total pour tous les produits forestiers[c]	**25,1**	**-4,5**	**-5,3**

a Période allant de 2002 à 2012.

b Estimation établie par le Service canadien des forêts selon les données des cinq dernières années provenant du Conseil des produits des pâtes et papiers.

c Exclut les produits forestiers non ligneux, sauf les arbres de Noël.

Source : Statistique Canada, données mensuelles sur le commerce de marchandises

Exportations de produits forestiers canadiens, 1997-2012

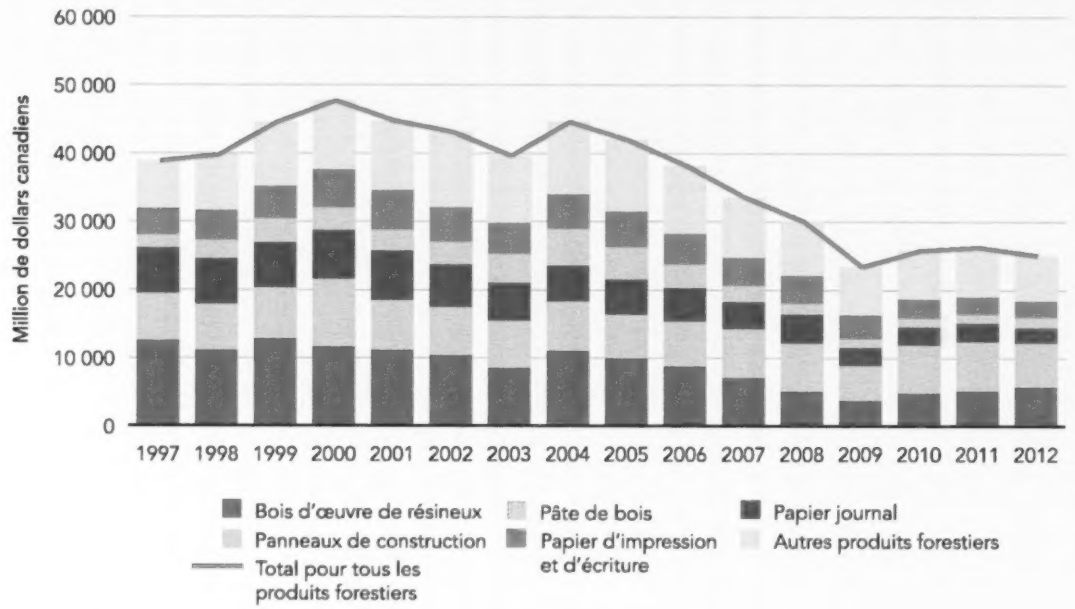

Source : Statistique Canada, données mensuelles sur le commerce de marchandise

Destinations des exportations des produits forestiers canadiens, 1997-2012

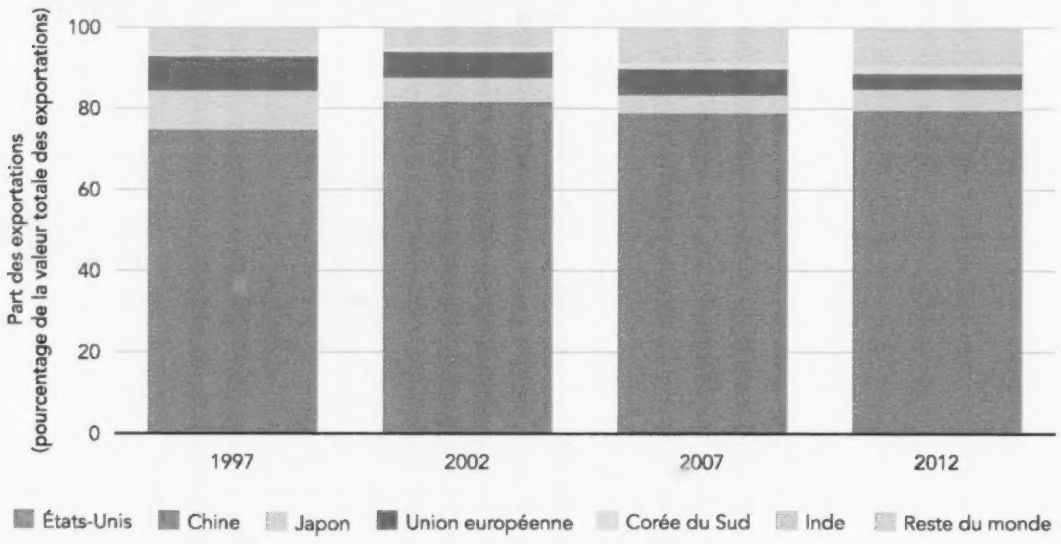

Source : Statistique Canada, données mensuelles sur le commerce de marchandise

Récolte annuelle de bois d'œuvre par rapport à l'intensité de récolte jugée durable

Pourquoi cet indicateur est-il important?

L'expression « approvisionnement en bois durable » est utilisée dans la description de la quantité estimée de bois qui peut être récoltée dans une zone, suivant les objectifs environnementaux, économiques et sociaux. Le suivi du volume de récolte permet aux aménagistes forestiers de vérifier si l'approvisionnement en bois durable est respecté.

Au Canada, on recourt à une gamme de processus de planification pour estimer l'approvisionnement en bois en fonction du propriétaire des terrains forestiers et du contexte réglementaire.

L'intensité de récolte sur les terres provinciales de la Couronne est régie par les gouvernements provinciaux; elle est habituellement décrite en termes de possibilité annuelle de coupe (PAC). La PAC correspond à l'intensité de récolte permise que peut récolter une province sur une superficie déterminée sur une terre publique pour un certain nombre d'années. Dans les faits, le volume de récolte annuelle peut être inférieur ou supérieur à la PAC, mais doit s'équilibrer à l'intérieur de la période réglementée. Bien qu'il n'y ait pas de PAC générale établie pour le Canada, il est possible de comparer le total des PAC provinciales de l'ensemble du pays avec le total de ce qui a été récolté sur ces mêmes terres. Comme les PAC sont établies d'après l'évaluation d'une vaste gamme de facteurs environnementaux, économiques et sociaux, elles ne fournissent qu'une approximation du taux de récolte durable.

Le volume de récolte sur les terres privées, fédérales et territoriales n'est pas réglementé de la même manière. Bien que les aménagistes de ces terres puissent avoir à respecter des engagements de récolte spécifiques, il est difficile de déterminer l'intensité de récolte jugée durable sur ces terres. Pour estimer l'approvisionnement en bois total du Canada, on se fonde sur les PAC provinciales des terres réglementées comme approximation de l'approvisionnement en bois associé à ces terres, et sur une estimation de l'approvisionnement en bois associé aux terres privées, fédérales et territoriales.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

Terres provinciales de la Couronne

En 2011, la PAC sur les terres provinciales de la Couronne au Canada était estimée à 197 millions de mètres cubes, soit 154 millions de mètres cubes de bois de résineux et 43 millions de mètres cubes de bois de feuillus. Ce volume, qui est légèrement inférieur au total estimatif de PAC en 2010, s'explique par la diminution des PAC de bois de résineux de la part d'un certain nombre d'administrations.

Bien que le volume de bois de résineux récolté sur les terres provinciales de la Couronne ait fluctué entre 1990 et 2004, on n'a observé aucune tendance notable, les volumes récoltés totalisant en moyenne 130 millions de mètres cubes par année. Cependant, entre 2004 et 2009, le volume de bois de résineux récolté a chuté rapidement, en raison du déclin marqué des mises en chantier aux États-Unis, moteur principal de la demande en produits de bois d'œuvre résineux canadiens. Par la suite, les récoltes de bois de résineux se sont accrues. En 2011, elles étaient 30 % plus élevées qu'en 2009, même si les volumes récoltés demeurent toujours considérablement inférieurs à ceux des années 1990 et bien en deçà du total de PAC des résineux.

Le volume de bois de feuillus récolté sur les terres provinciales de la Couronne a augmenté de façon constante entre 1990 et 2004, pour atteindre 27 millions de mètres cubes en 2004, une valeur bien inférieure à la PAC. À l'instar des volumes de bois de résineux récoltés, les volumes de bois de feuillus récoltés ont chuté rapidement entre 2004 et 2009. Cela allait de pair avec la baisse de la demande en produits de bois de feuillus causée par le ralentissement économique. Les volumes ont par la suite connu une hausse atteignant 20 millions de mètres cubes en 2011, ce qui représente une augmentation de 26 % par rapport à 2009, mais qui demeure toujours bien en deçà de la PAC totale de bois de feuillus.

Terres privées, territoriales et fédérales

En 2011, l'approvisionnement en bois du Canada sur les terres privées, territoriales et fédérales était estimé à 33 millions de mètres cubes, soit 21 millions de mètres cubes de bois de résineux et 12 millions de mètres cubes de bois de feuillus. Cela représente environ un million de mètres cubes de moins que le volume estimé pour 2010, un résultat qui s'inscrit dans la tendance à la baisse enregistrée depuis 2006 concernant l'estimation des approvisionnements sur ces terres.

Un autre 15 millions de mètres cubes de bois de résineux et 5 millions de mètres cubes de bois de feuillus provenant de terres privées, territoriales et fédérales ont contribué au volume total de bois récolté en 2011.

Évolution de l'indicateur (pour l'ensemble des terres)

Entre 2002 et 2011, l'approvisionnement en bois total du Canada sur tous les types de terres (provinciale, territoriale, fédérale et privée) a atteint en moyenne 242 millions de mètres cubes par année, dont 183 millions de mètres cubes de bois de résineux et 59 millions de mètres cubes de bois de feuillus.

Le volume moyen de la récolte de bois de résineux sur tous les types de terres était de 136 millions de mètres cubes par année, soit 25 % inférieur à l'approvisionnement en bois moyen estimé pour la même période. La diminution marquée de l'intensité de récolte, attribuable au ralentissement économique mondial et à l'affaiblissement de la demande en produits forestiers qui en a découlé, a commencé après 2004, de sorte qu'en 2009, moins de la moitié de l'approvisionnement en bois estimé a été récolté. Même si les volumes de bois résineux récoltés se redressent progressivement, ils ont été à la hausse en 2010 et 2011, ils demeurent bien en deçà de l'approvisionnement en bois estimé.

Au cours de la dernière décennie, le volume moyen de la récolte de bois de feuillus sur tous les types de terres s'est établi à 29 millions de mètres cubes par année, une valeur plus de 50 % inférieure à l'approvisionnement annuel moyen estimé en bois. Comme dans le cas du bois de résineux, les volumes de récolte du bois de feuillus ont commencé à diminuer en 2004 pour atteindre leur valeur la plus basse en 2009. Bien qu'ils aient augmenté en 2010 et en 2011, les volumes de récolte actuels demeurent très inférieurs à l'approvisionnement en bois estimé à 59 millions de mètres cubes par année.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

Cet indicateur montre que les volumes récoltés au Canada sont toujours inférieurs à l'approvisionnement en bois estimé considéré durable. Cette tendance devrait se maintenir compte tenu des régimes de réglementation rigoureux en vigueur au Canada en matière de récolte durable.

À moyen terme, l'écart entre les volumes récoltés et les volumes d'approvisionnement en bois durable devrait se réduire. Ce changement sera déterminé par la croissance de la demande en produits de bois massif aux États-Unis, de même que par de la réduction dans la disponibilité du bois, en raison des infestations du dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique et de la modification de politiques dans le Centre du Canada.

Volumes de récolte et volumes d'approvisionnement annuels de bois de résineux et de bois de feuillus, 2011[a]

	Volume (million de mètres cubes)	Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente	Pourcentage de changement par rapport à la moyenne décennale[b]
Approvisionnement en bois de résineux	174,6	-3,2	-4,7
Récolte en bois de résineux	121,3	4,5	-12,9
Approvisionnement en bois de feuillus	55,5	-0,4	-6,7
Récolte en bois de feuillus	25,4	12,9	-15,0

Nota : Seul le bois rond industriel est considéré.

a Y compris tous les types de terres (provinciale, territoriale, fédérale et privée).

b Moyenne décennale de 2001 à 2010.

Source : Base nationale de données sur les forêts

Récolte annuelle par rapport à l'approvisionnement jugé durable, 2001-2011[a]

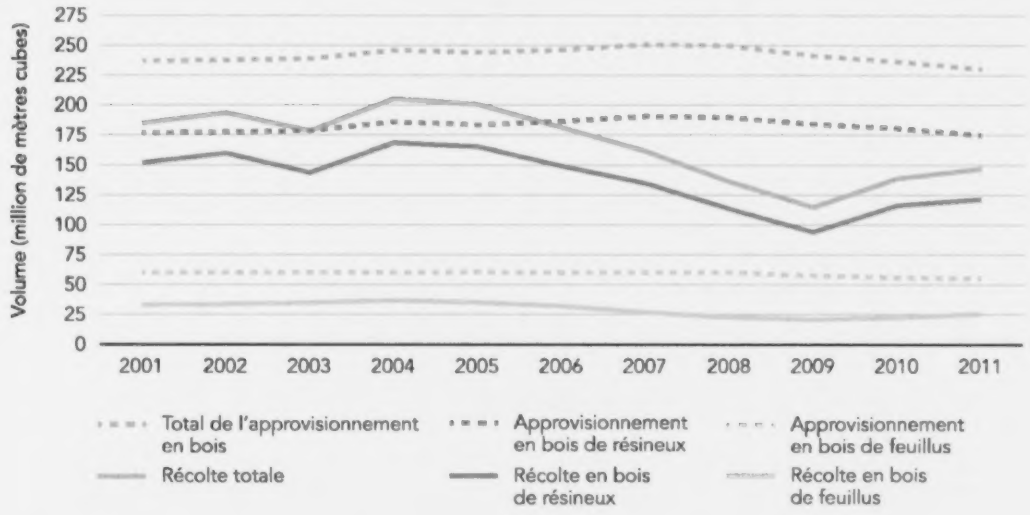

a Y compris tous les types de terres (provinciale, territoriale, fédérale et privée).

Source : Base nationale de données sur les forêts

Rendement financier

Pourquoi cet indicateur est-il important?

L'industrie forestière canadienne contribue de manière substantielle à l'économie du pays. Elle est particulièrement importante dans de nombreuses collectivités rurales où d'autres industries ou types d'emploi sont rares. Le rendement financier est un indicateur essentiel d'évaluation de la viabilité à long terme de l'industrie forestière du Canada. Une industrie forestière affichant un bon rendement financier attire les investissements nécessaires pour assurer sa compétitivité à long terme et maintenir la viabilité économique des collectivités locales.

Les principaux indicateurs du rendement financier de l'industrie forestière comprennent les *bénéfices d'exploitation* et le *rendement des capitaux engagés*. Des bénéfices d'exploitation élevés indiquent que les principales activités commerciales de l'industrie vont bon train. Un rendement des capitaux engagés élevé indique que l'industrie utilise efficacement ses capitaux. Ces deux indicateurs de rendement permettent de déterminer si une industrie représente une occasion d'affaires intéressante, en plus d'établir la position du secteur par rapport aux concurrents internationaux.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

Les bénéfices d'exploitation de l'industrie forestière canadienne se chiffraient à 0,9 milliard de dollars en 2012, ce qui représente une baisse de 45 % par rapport à 2011. Cela constitue tout de même un redressement remarquable par rapport aux valeurs négatives enregistrées en 2008 et en 2009. Le rendement des capitaux engagés a atteint 5 % en 2012. Si ce taux est inférieur au pourcentage de 6,2 % enregistré en 2011, il demeure supérieur à la moyenne à long terme (4,8 %) des 15 dernières années.

Les bénéfices d'exploitation relativement maigres obtenus en 2012 résultent principalement de facteurs cycliques touchant les marchés mondiaux des pâtes de bois et de l'incidence continue des médias électroniques sur les papiers d'impression et d'écriture. Ce faible rendement a partiellement neutralisé les gains obtenus grâce à la reprise des marchés des produits du bois. Cependant, le rendement relativement élevé des capitaux engagés montre que les efforts que l'industrie a déployés pour accroître son efficacité ont porté des fruits.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

Les défis auxquels se heurte l'industrie papetière devraient persister, mais l'amélioration constante des marchés nord-américains et étrangers de produits ligneux devrait permettre d'accroître le rendement financier de l'industrie forestière à court et à moyen terme.

Rendement des capitaux engagés, en pourcentage, en 2002, 2011 et 2012

	2002	2011	2012
Rendement des capitaux engagés	6,5 %	6,2 %	5,0 %

Source : Statistique Canada, statistiques financières trimestrielles des entreprises, tableau CANSIM 187-0002 (extraction spéciale)

Rendement financier du secteur forestier canadien, 2002–2012

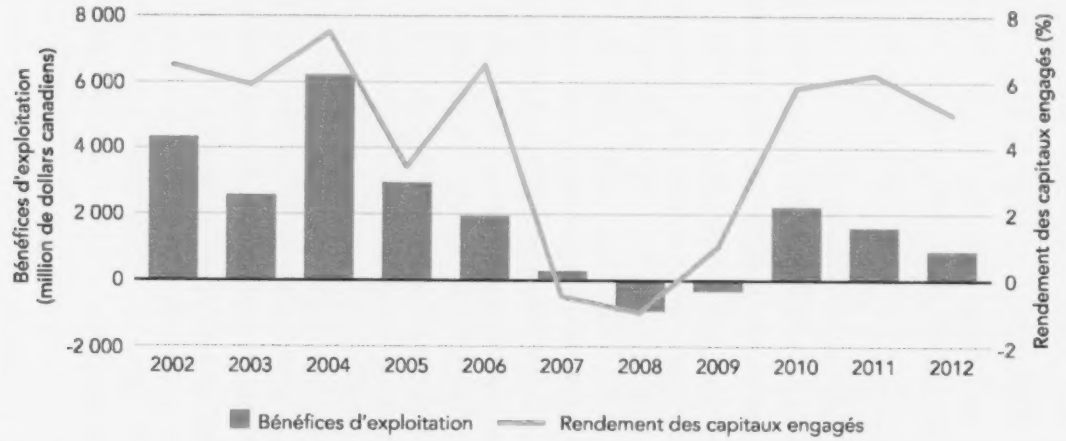

Source : Statistique Canada, statistiques financières trimestrielles des entreprises, tableau CANSIM 187-0002 (extraction spéciale)

Responsabilité de la société

Les opérations de l'aménagement forestier extensif ont lieu sur les terres publiques du Canada. Or, la bonne santé de nombreuses collectivités rurales dépend de la forêt. Il est donc essentiel que les pratiques forestières appliquées soient en accord avec les valeurs économiques, sociales et culturelles de la société.

Collectivités tributaires des forêts au Canada

Pourquoi cet indicateur est-il important?

L'industrie forestière est le principal moteur de l'économie d'environ 200 collectivités rurales canadiennes. Dans ces collectivités, où une forte proportion des travailleurs et des recettes est liée au secteur forestier, le bien-être de la société et de l'économie dépend largement du dynamisme économique du secteur. Ce bien-être peut être menacé lorsque le secteur se heurte à des difficultés cycliques ou structurelles.

L'influence du secteur forestier s'est aussi fait sentir dans les collectivités bénéficiant d'une large assise économique. Toutefois, même quand les collectivités ne sont pas strictement tributaires des forêts, elles peuvent éprouver les hauts et les bas cycliques du secteur et de ses changements structurels. Nombre de collectivités des Premières nations du Canada sont particulièrement vulnérables à ces effets; plus de 80 % d'entre elles sont situées dans des régions forestières ou près d'elles.

Qu'est-ce qui a changé et pourquoi?

Entre le recensement de 2001 et celui de 2006 (les plus récentes données disponibles[6]) le nombre de collectivités rurales au Canada dans lesquelles l'industrie forestière est le principal moteur de l'économie est passé d'environ 300 à un peu moins de 200.

La principale cause de cette diminution est le déclin économique global dans le secteur forestier. Plusieurs facteurs ont contribué au déclin, notamment la hausse du dollar canadien, la concurrence étrangère, la diminution des mises en chantier aux États-Unis et les impacts de l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa.

Même si certaines de ces régions ont passablement été éprouvées ces dernières années, les indicateurs de qualité de vie montrent qu'en tant que société, les collectivités tributaires de la forêt — celles qui l'ont été, et qui ne le sont plus — sont en bonne santé. L'augmentation des emplois dans les autres secteurs, particulièrement ceux des autres ressources, a contribué à atténuer l'effet des pertes d'emploi en foresterie. De plus, bon nombre de collectivités diversifient leur économie — par exemple, en misant sur les possibilités autres que la récolte du bois qu'offrent les forêts, comme les loisirs, l'écotourisme et la bioénergie.

6 Les données pertinentes du recensement de 2011 ne sont pas encore disponibles.

Quelles sont les perspectives d'avenir?

Au fur et à mesure que le secteur forestier poursuit sa reprise, de nouvelles possibilités d'emploi se présentent partout au Canada.

Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada (SCF-RNCan) travaille avec des collectivités tributaires des forêts pour les aider à tirer eux-mêmes parti des avantages de cette reprise et d'accéder aux débouchés qui s'offriront. Par exemple, entre 2011 et 2013, le SCF-RNCan par l'intermédiaire de son Initiative de foresterie autochtone, a investi 4,6 millions de dollars pour soutenir les collectivités autochtones, ouvrant ainsi la voie aux possibilités de développement économique fondé sur les ressources forestières régionales.

Prévoir les tendances de cet indicateur dans l'avenir se révèle difficile. Dans l'ensemble, on prévoit que la foresterie demeurera un secteur d'activité d'importance pour beaucoup de Canadiens.

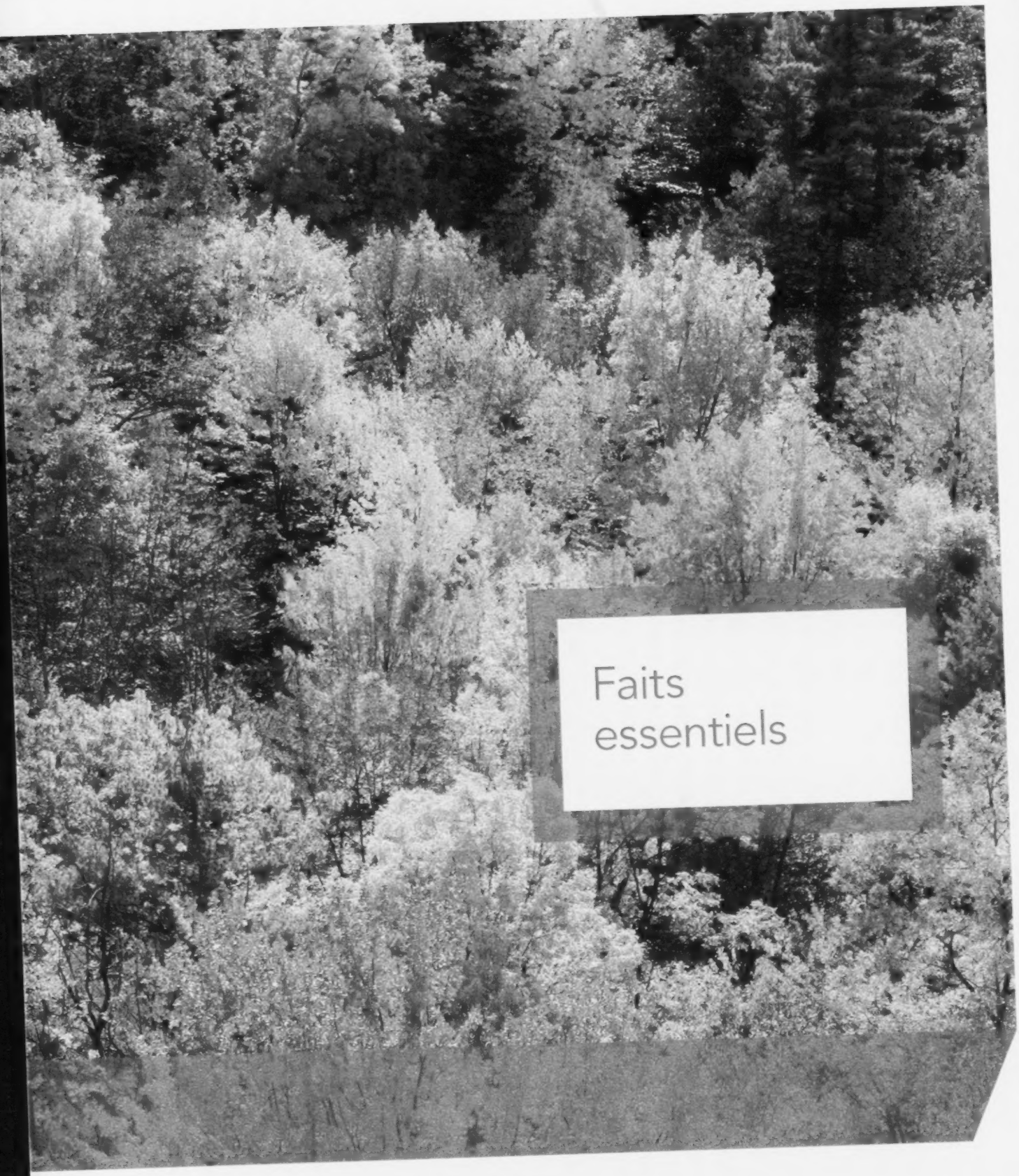

Faits essentiels

Société

La majeure partie (90 %) du terrain forestier du Canada appartient aux Canadiens; ce sont les gouvernements provinciaux et des Territoires (terres publiques) qui les gèrent pour le compte des Canadiens. Quelques 2 % du terrain forestier sont de compétence fédérale; les Autochtones en détiennent et en gèrent 2 %. Les 6 % restants de terres forestières appartiennent à des propriétaires privés.

La conservation et la gestion des ressources forestières des terres de la Couronne provinciales ou territoriales sont de la compétence législative des provinces et des territoires.

Le gouvernement fédéral a l'autorité législative sur les ressources forestières quand elles touchent ou sont touchées par des questions qui ont trait à l'économie nationale, au commerce et aux relations internationales, aux terres et parcs fédéraux, de même qu'à la responsabilité des traités et aux responsabilités constitutionnelle, politique et légale des peuples autochtones.

En 2012, l'emploi direct dans l'industrie forestière canadienne a légèrement augmenté de 0,9 % par rapport à 2011.

Dans quelque 200 collectivités au Canada, le secteur forestier compte pour au moins la moitié de l'économie totale.

Environ 80 % des collectivités autochtones du Canada habitent une région forestière.

La participation du public compte pour beaucoup dans la planification de l'aménagement forestier au Canada.

Économie

En valeur, le Canada est le plus grand exportateur au monde de bois d'œuvre de résineux, de papier journal et de pâte de bois.

La contribution de l'industrie forestière au produit intérieur brut du Canada est d'environ 1,1 %.

Les États-Unis sont de loin les plus grands acheteurs de produits forestiers canadiens.

Environnement

Le Canada possède 396,9[7] millions d'hectares de forêts, autres terres boisées et autres terres dotées de couvert arboré, ce qui représente 10 % du couvert forestier de la planète, 30 % de sa forêt boréale et 39 % du territoire canadien.

Au Canada, on récolte annuellement moins de 0,2 % de la forêt.

La loi exige la régénération de toute forêt qui a été récoltée sur terre publique.

En décembre 2012, 147,9 millions d'hectares de terres forestières canadiennes étaient certifiées comme étant gérées durablement, par rapport à au moins l'un des trois systèmes de certification internationalement admis.

La bioénergie compte pour 54 % de l'énergie totale consommée par l'industrie forestière avec quelque 58 % des besoins en énergie du secteur des pâtes et papiers qui proviennent de la biomasse forestière.

---

7 La superficie de forêts, des autres terres boisées et des autres terres dotées de couvert arboré rapportée cette année est de 396,9 millions d'ha (elle était de 397,3 millions d'ha en 2012). La réduction de 362 000 d'ha ne signifie pas que le déboisement a augmenté ou que les superficies forestières ont diminué. La diminution résulte plutôt de changements mineurs apportés dans les données de base et dans les procédures d'estimation statistique de l'Inventaire forestier national.

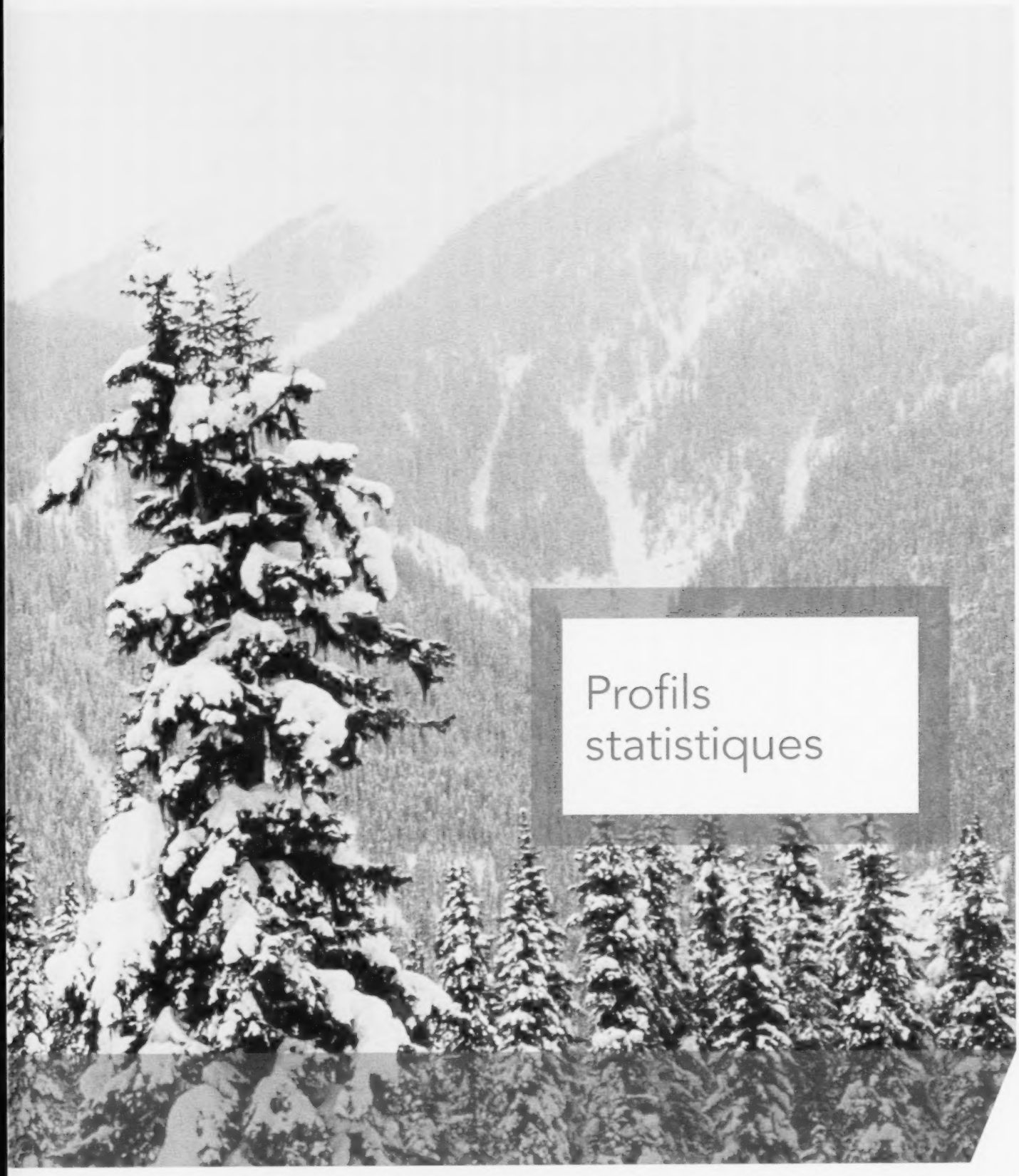

Profils statistiques

Canada

Population (1er avril 2013) • 35 141 542	Érable

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Feux — nombre (2012)	7 288
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	1 921 371
Récolte — superficie (hectares) (2011)	637 809
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	148 619 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	9 193 488
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	11 221
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	147 928 855
Superficie plantée (hectares) (2011)	370 636

INVENTAIRE DES GAZ À EFFET DE SERRE

Terrains forestiers affectés par le changement d'affectation des terres (2011)	
Boisement — superficie forestière (kilohectares)	Non disponible
Éq. CO_2 de l'atmosphère piégé par le boisement (mégatonnes)	0,7
Déboisement — superficie forestière (kilohectares)	45,9
Émissions d'éq. CO_2 attribuables au déboisement (mégatonnes)	11,6
Forêts aménagées (2011)	
Superficie de forêts aménagées (million d'hectares)	229
Émissions nettes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (éq. CO_2/an) (mégatonnes)	83,9
Accumulations nettes dans la biomasse forestière et dans la nécromasse (éq. CO_2/an) (mégatonnes)	154

COMMERCE

Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	16 326 222 269
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**25 077 709 595**
Produits bruts du bois	1 024 889 707
Produits de pâtes et papiers	15 125 924 298
Produits fabriqués en bois	8 926 895 590
Valeur des importations (dollars) (2012)	**8 900 688 235**
Produits bruts du bois	420 120 787
Produits de pâtes et papiers	5 768 311 902
Produits fabriqués en bois	2 712 255 546

INVENTAIRE

Classification du territoire (million d'hectares)	
Autres terres boisées	40,9
Autres terres dotées de couvert arboré	8,5
Terrain forestier	347,6
Forêt, autres terres boisées et autres terres dotées de couvert arboré	**396,9**
Propriété (terrain forestier)	
Autochtone	2,0 %
Fédérale	1,6 %
Municipale	0,3 %
Privée	6,2 %
Provinciale	76,6 %
Territoriale	12,9 %
Autre	0,4 %
Type forestier (terrain forestier)	
Conifère	67,8 %
Feuillu	10,5 %
Mixte	15,8 %
Non boisé	5,9 %

PRODUITS FORESTIERS

Consommation intérieure	
Bois de sciage — feuillus (mètres cubes) (2012)	2 156 211
Bois de sciage — résineux (mètres cubes) (2012)	21 905 386
Panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de particules orientées) (mètres cubes) (2012)	3 772 329
Papier d'impression et d'écriture (tonnes) (2012)	1 322 000
Papier journal (tonnes) (2012)	818 977
Pâte de bois (tonnes) (2012)	7 449 082
Production	
Arbres de Noël (dollars) (2011)	39 438 000
Arbres de Noël (nombre) (2011)	1 838 000
Bois de sciage — feuillus (mètres cubes) (2012)	1 297 600
Bois de sciage — résineux (mètres cubes) (2012)	54 722 600
Panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de particules orientées) (mètres cubes) (2012)	6 695 153
Papier d'impression et d'écriture (tonnes) (2012)	3 319 000
Papier journal (tonnes) (2012)	3 874 000
Pâte de bois (tonnes) (2012)	17 079 000
Produits de la sève d'érable (dollars) (2011)	349 504 000
Produits de la sève d'érable (litres) (2011)	50 109 000

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES

Contribution au PIB nominal (dollars courants) (2012)	**18 700 000 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	6 900 000 000
Fabrication des produits du bois	7 500 000 000
Foresterie et exploitation forestière	4 300 000 000
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**2 265 200 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 277 800 000
Fabrication des produits du bois	754 600 000
Foresterie et exploitation forestière	232 800 000
Dépenses en réparations (dollars) (2011)	**2 606 100 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 444 100 000
Fabrication des produits du bois	902 700 000
Foresterie et exploitation forestière	259 300 000
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	235 900
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	184 811
Mises en chantier au Canada (2012)	**214 827**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**53 263 638 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	24 752 105 000
Fabrication des produits du bois	19 941 803 000
Foresterie et exploitation forestière	8 569 730 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**8 719 191 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	3 434 710 000
Fabrication des produits du bois	3 880 460 000
Foresterie et exploitation forestière	1 404 021 000

Voir la page 52 pour l'information générale et la provenance des sources des statistiques présentées dans ces tableaux.

Colombie-Britannique

Population (1er avril 2013) • 4 650 004

Thuya géant

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	1 385
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	53 836
Récolte — superficie (hectares) (2011)	174 624
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	69 204 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	7 031 183
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	51 877 536
Superficie plantée (hectares) (2011)	152 985

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	8 616 616 245
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**10 037 810 421**
Produits bruts du bois	853 324 251
Produits de pâtes et papiers	3 984 760 900
Produits fabriqués en bois	5 199 725 270
Valeur des importations (dollars) (2012)	**1 431 191 684**
Produits bruts du bois	50 807 322
Produits de pâtes et papiers	666 399 499
Produits fabriqués en bois	713 984 863

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	56 600
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	46 484
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**566 900 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	270 400 000
Fabrication des produits du bois	199 400 000
Foresterie et exploitation forestière	97 100 000
Mises en chantier (2012)	**27 465**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**15 431 794 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	4 821 780 000
Fabrication des produits du bois	6 795 890 000
Foresterie et exploitation forestière	3 814 124 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**2 426 204 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	592 151 000
Fabrication des produits du bois	1 214 233 000
Foresterie et exploitation forestière	619 820 000

Alberta

Population (1er avril 2013) • 3 965 339

Pin tordu latifolié

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	1 425
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	392 982
Récolte — superficie (hectares) (2011)	81 514
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	25 503 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	748 740
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	1 668
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	20 040 976
Superficie plantée (hectares) (2011)	60 061

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	1 850 850 210
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**2 141 627 441**
Produits bruts du bois	24 634 536
Produits de pâtes et papiers	1 596 143 255
Produits fabriqués en bois	520 849 650
Valeur des importations (dollars) (2012)	**291 648 836**
Produits bruts du bois	6 813 334
Produits de pâtes et papiers	133 766 035
Produits fabriqués en bois	151 069 467

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	18 700
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	18 400
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**364 100 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	165 700 000
Fabrication des produits du bois	171 500 000
Foresterie et exploitation forestière	26 900 000
Mises en chantier (2012)	**33 396**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	2 417 466 000
Foresterie et exploitation forestière	867 074 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	524 468 000
Foresterie et exploitation forestière	134 926 000

Saskatchewan

Population (1er avril 2013) • 1 093 880

Bouleau à papier

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	395
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	231 806
Récolte — superficie (hectares) (2011)	14 774
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	2 180 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	116 983
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	4 115 849
Superficie plantée (hectares) (2011)	3 116

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	303 604 792
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**377 181 661**
Produits bruts du bois	2 732 473
Produits de pâtes et papiers	202 787 554
Produits fabriqués en bois	171 661 634
Valeur des importations (dollars) (2012)	**73 583 681**
Produits bruts du bois	1 812 091
Produits de pâtes et papiers	38 613 830
Produits fabriqués en bois	33 157 760

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	3 500
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	3 100 000
Mises en chantier (2012)	**9 968**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	228 165 000
Foresterie et exploitation forestière	55 147 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	60 605 000
Foresterie et exploitation forestière	13 982 000

Manitoba

Population (1er avril 2013) • 1 277 339

Épinette blanche

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	449
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	228 951
Récolte — superficie (hectares) (2011)	7 576
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	1 243 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	1 473
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	10 620 309
Superficie plantée (hectares) (2011)	5 057

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	-71 806 955
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**341 830 618**
Produits bruts du bois	447 728
Produits de pâtes et papiers	231 770 911
Produits fabriqués en bois	109 611 979
Valeur des importations (dollars) (2012)	**413 795 674**
Produits bruts du bois	2 067 050
Produits de pâtes et papiers	265 717 421
Produits fabriqués en bois	146 011 203

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	5 100
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	500 000
Mises en chantier (2012)	**7 242**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**741 248 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	349 473 000
Fabrication des produits du bois	348 020 000
Foresterie et exploitation forestière	43 755 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**160 763 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	66 649 000
Fabrication des produits du bois	84 908 000
Foresterie et exploitation forestière	9 206 000

Ontario

Population (1er avril 2013) • 13 583 710

Pin blanc

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	1 507
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	146 653
Récolte — superficie (hectares) (2011)	120 884
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	13 682 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	562 225
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	9 518
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	24 153 505
Superficie plantée (hectares) (2011)	33 162

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	-1 058 767 112
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**3 462 304 229**
Produits bruts du bois	32 613 276
Produits de pâtes et papiers	2 606 689 714
Produits fabriqués en bois	823 001 239
Valeur des importations (dollars) (2012)	**4 644 386 064**
Produits bruts du bois	43 681 769
Produits de pâtes et papiers	3 487 747 110
Produits fabriqués en bois	1 112 957 185

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	55 600
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	38 159
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**426 000 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	262 700 000
Fabrication des produits du bois	123 700 000
Foresterie et exploitation forestière	39 600 000
Mises en chantier (2012)	**76 742**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**10 865 987 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	6 851 128 000
Fabrication des produits du bois	2 944 220 000
Foresterie et exploitation forestière	1 070 639 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**1 964 942 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 149 268 000
Fabrication des produits du bois	648 986 000
Foresterie et exploitation forestière	166 688 000

Québec

Population (1er avril 2013) • 8 099 095

Bouleau jaune

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	773
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	70 076
Récolte — superficie (hectares) (2011)	167 897
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	21 885 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	1 545 350
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	30 426 353
Superficie plantée (hectares) (2011)	82 517

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	5 032 959 376
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**6 794 245 704**
Produits bruts du bois	58 068 211
Produits de pâtes et papiers	5 083 402 044
Produits fabriqués en bois	1 652 775 449
Valeur des importations (dollars) (2012)	**1 775 967 109**
Produits bruts du bois	246 915 877
Produits de pâtes et papiers	1 050 548 770
Produits fabriqués en bois	478 502 462

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	76 500
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	60 906
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**682 600 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	455 700 000
Fabrication des produits du bois	196 000 000
Foresterie et exploitation forestière	30 900 000
Mises en chantier (2012)	**47 367**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**16 128 888 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	8 310 670 000
Fabrication des produits du bois	5 751 230 000
Foresterie et exploitation forestière	2 066 988 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**2 496 681 000**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	1 100 253 000
Fabrication des produits du bois	1 066 867 000
Foresterie et exploitation forestière	329 561 000

Nouveau-Brunswick

Population (1er avril 2013) • 754 039

Sapin baumier

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	338
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	359
Récolte — superficie (hectares) (2011)	59 330
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	9 231 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	54 020
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	3 884 389
Superficie plantée (hectares) (2011)	18 798

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	1 199 946 384
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**1 418 374 150**
Produits bruts du bois	31 313 432
Produits de pâtes et papiers	1 014 192 573
Produits fabriqués en bois	372 868 145
Valeur des importations (dollars) (2012)	**218 472 604**
Produits bruts du bois	68 002 627
Produits de pâtes et papiers	103 775 110
Produits fabriqués en bois	46 694 867

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	11 900
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	8 920
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	20 400 000
Mises en chantier (2012)	**3 299**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	891 038 000
Foresterie et exploitation forestière	437 400 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	167 251 000
Foresterie et exploitation forestière	76 454 000

Nouvelle-Écosse

Population (1er avril 2013) • 945 015

Épinette rouge

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	344
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	818
Récolte — superficie (hectares) (2011)	31 851
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	3 903 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	1 316 087
Superficie plantée (hectares) (2011)	9 564

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	338 864 531
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**384 315 624**
Produits bruts du bois	21 742 550
Produits de pâtes et papiers	290 380 134
Produits fabriqués en bois	72 192 940
Valeur des importations (dollars) (2012)	**45 567 234**
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	15 982 762
Produits fabriqués en bois	29 584 472

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	5 400
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	12 900 000
Mises en chantier (2012)	**4 522**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	497 458 000
Foresterie et exploitation forestière	152 026 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	98 290 000
Foresterie et exploitation forestière	34 972 000

Île-du-Prince-Édouard

Population (1er avril 2013) • 145 763

Chêne rouge

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	5
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	93
Récolte — superficie (hectares) (2011)	2 871
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	389 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	30
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	446
Superficie plantée (hectares) (2011)	220

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	1 602 847
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**1 618 837**
Produits bruts du bois	9 750
Produits de pâtes et papiers	1 392 806
Produits fabriqués en bois	216 281
Valeur des importations (dollars) (2012)	**20 312**
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	0
Produits fabriqués en bois	20 312

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	600
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	100 000
Mises en chantier (2012)	**941**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	10 965 000
Foresterie et exploitation forestière	Non disponible
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	2 682 000
Foresterie et exploitation forestière	Non disponible

Terre-Neuve-et-Labrador

Population (1er avril 2013) • 513 568

Épinette noire

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS	
Feux — nombre (2012)	192
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	137 468
Récolte — superficie (hectares) (2011)	17 069
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	1 344 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	75 824
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	1 493 405
Superficie plantée (hectares) (2011)	5 129

COMMERCE	
Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	112 078 190
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**118 069 607**
Produits bruts du bois	3 500
Produits de pâtes et papiers	114 323 113
Produits fabriqués en bois	3 742 994
Valeur des importations (dollars) (2012)	**5 997 360**
Produits bruts du bois	19 967
Produits de pâtes et papiers	5 711 101
Produits fabriqués en bois	266 292

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES	
Emplois directs (nombre) (2012)	
Enquête sur la population active	1 900
Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail	Non disponible
Dépenses en capital (dollars) (2012)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	1 100 000
Mises en chantier (2012)	**3 885**
Revenus des biens fabriqués (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	57 351 000
Foresterie et exploitation forestière	57 005 000
Traitements et salaires (dollars) (2011)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	12 170 000
Foresterie et exploitation forestière	17 448 000

Yukon

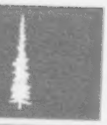

Population (1er avril 2013) • 36 418

Sapin subalpin

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Feux — nombre (2012)	126
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	92 115
Récolte — superficie (hectares) (2011)	300
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	27 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	55 105
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	35
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	Non disponible
Superficie plantée (hectares) (2011)	Non disponible

COMMERCE

Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	77 541
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**129 039**
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	0
Produits fabriqués en bois	129 039
Valeur des importations (dollars) (2012)	**57 677**
Produits bruts du bois	750
Produits de pâtes et papiers	50 264
Produits fabriqués en bois	6 663

Territoires du Nord-Ouest

Population (1er avril 2013) • 43 349

Mélèze laricin

AMÉNAGEMENT DES FORÊTS

Feux — nombre (2012)	273
Feux — superficie brûlée (hectares) (2012)	294 034
Récolte — superficie (hectares) (2011)	60
Récolte — volume (mètres cubes) (2011)	28 000
Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes (hectares) (2011)	56 205
Superficie ensemencée (hectares) (2011)	Non disponible
Superficie forestière certifiée (hectares) (2012)	Non disponible
Superficie plantée (hectares) (2011)	27

COMMERCE

Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	128 170
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**128 170**
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	7 200
Produits fabriqués en bois	120 970
Valeur des importations (dollars) (2012)	**0**
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	0
Produits fabriqués en bois	0

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES INTÉRIEURES

Dépenses en capital (dollars) (2012)	**Non disponible**
Fabrication de produits de pâtes et papiers	Non disponible
Fabrication des produits du bois	Non disponible
Foresterie et exploitation forestière	Non disponible

Nunavut

Population (1er avril 2013) • 34 023

COMMERCE

Balance commerciale (exportations totales) (dollars) (2012)	68 050
Valeur des exportations domestiques (dollars) (2012)	**67 915**
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	67 915
Produits fabriqués en bois	0
Valeur des importations (dollars) (2012)	**0**
Produits bruts du bois	0
Produits de pâtes et papiers	0
Produits fabriqués en bois	0

Sources d'information

Les sources de données sur les profils statistiques des tableaux précédents sont mentionnées sous chaque type de données. Quand cela a été nécessaire, les données ont subi des mises en forme pour qu'elles soient plus cohérentes et plus précises. Toutes les données sont sujettes à révision.

Dans la plupart des cas, les résultats présentés viennent de données qui représentent l'année précédant la période du rapport. Il arrive aussi que les données viennent de plusieurs sources. Dans ce cas, le temps requis pour les analyser est plus long. Ainsi, il peut arriver que les résultats viennent d'analyses de données qui ont été collectées au cours des deux ou trois années précédant la période du rapport.

La plupart des chiffres sont calculés pour l'année civile, mais certains sont fondés sur l'année financière du gouvernement fédéral (du 1er avril au 31 mars). Les chiffres sont arrondis; dans le cas des données sur l'emploi, l'arrondissement est effectué à la centaine près.

Il peut se révéler hasardeux de comparer directement les données des différentes sections, étant donné qu'elles proviennent de différentes sources. Les statistiques de chacune peuvent avoir été compilées différemment.

Les arbres emblématiques

Les profils montrent une illustration des arbres emblématiques désignés ou officiellement adoptés par les provinces et les territoires, sauf le Nunavut qui ne possède pas encore d'arbre emblématique.

Aménagement des forêts

Émission/piégeage du carbone

– Dans le cas des terrains forestiers affectés par un changement d'affectation des terres, les chiffres sur le déboisement et le boisement indiquent des taux annuels, tandis que ceux sur l'émission et le piégeage d'équivalent CO_2 (éq. CO_2) montrent des taux de l'année courante ainsi que des 20 années précédentes. Par conséquent, les chiffres d'émissions d'éq. CO_2 comprennent les émissions résiduelles des terres déboisées au cours des 20 dernières années, ceux du piégeage d'éq. CO_2 comprennent le piégeage continu qui se produit sur les terres qui ont été reboisées au cours des 20 dernières années.

Les émissions et le piégeage d'éq. CO_2 concordent exactement avec les chiffres les plus récents d'inventaire des gaz à effet de serre soumis à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les émissions sont de signe positif tandis que le piégeage est de signe négatif.

Source : Rapport d'inventaire national 2013, Environnement Canada (basé sur les données et les analyses du système national de surveillance, de comptabilisation et production de rapports concernant le carbone des forêts du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada)

Feux

– Les superficies brûlées de toutes les forêts du Canada.

Sources : Les figures de l'année la plus récente sont tirées du Centre interservices des feux de forêt du Canada. Les données des années précédentes ont été fournies par les provinces et territoires et sont disponibles dans la Base nationale de données sur les forêts.

Récolte (volume)

– Les données nationales, provinciales et territoriales sur la récolte comprennent les données sur le bois rond industriel et le bois récolté pour le chauffage.

Source : Base nationale de données sur les forêts

Superficie défoliée par les insectes comprenant la mortalité des arbres attribuable aux scolytes

– Information sur les aires où la mortalité des arbres est due aux scolytes et sur les cas de défoliation modérée et grave.

La défoliation ne conduit pas toujours à la mortalité. Par exemple, des peuplements frappés par une défoliation modérée parviennent souvent à se rétablir sans que leur croissance n'en soit trop affectée. Les données sur la défoliation sont présentées par type d'insectes. Puisqu'une région donnée peut être affectée par plus

d'un insecte à la fois, on peut alors obtenir un compte en double ou en triple, ce qui donne une surévaluation de la superficie totale défoliée.

Source : Base nationale de données sur les forêts

Superficie forestière certifiée

– Si une superficie forestière est certifiée en fonction de plus d'une des trois normes de l'aménagement forestier durable (Association canadienne de normalisation [CSA], Sustainable Forest Initiative [SFI] et Forest Stewardship Council [FSC]), la superficie n'est comptée qu'une seule fois; par conséquent, le total des certifications des normes de l'aménagement forestier durable peut être inférieur à la somme des parties.

Source : Coalition canadienne pour la certification de la foresterie durable

Superficie plantée et ensemencée

– Total du territoire fédéral, privé et terres provinciales de la Couronne.

Source : Base nationale de données sur les forêts

Commerce

Balance commerciale

– Différence entre la valeur des biens et des services qu'un pays exporte et la valeur des biens et des services qu'il importe.

Si les exportations d'un pays excèdent ses importations, il y a surplus commercial; si les importations dépassent les exportations, il y a déficit commercial.

Source : Statistique Canada, commerce de marchandises (extraction spéciale), données mensuelles

Inventaire forestier

Classification du territoire

– Un certain nombre d'améliorations ont été apportées dans les compilations des données de l'Inventaire forestier national de même que dans les procédures d'estimation statistique depuis la production des premiers rapports de base. En raison de ces améliorations, des modifications mineures ont été apportées aux données précédemment diffusées. La résultante est que la superficie de terrains forestiers, la superficie des autres terres boisées et celle des autres terres dotées de couvert arboré rapportées cette année est de 396,9 millions d'ha, ce qui représente une réduction de 362 000 d'ha par rapport aux superficies rapportées sur la figure présentée en 2012 (397,3 millions d'ha).

Source : Inventaire forestier national, données de base mises à jour 2006

L'Inventaire forestier national utilise les définitions suivantes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture :

- Autres terres boisées
  Terres avec soit 1) un couvert d'arbres qui fait entre 5 et 10 % de la superficie totale, arbres dont la hauteur à maturité peut mesurer plus de 5 mètres, soit 2) un mélange d'arbustes, d'arbres et de boisés qui couvre plus de 10 % de la superficie. Ces terres comprennent les milieux humides arborés et les terres sur lesquelles poussent des arbres à faible croissance et des arbres épars. Sont exclues les terres à usage à prédominance agricole ou urbaine.

- Autres terres dotées de couvert arboré
  Terres avec un couvert arboré supérieur à 10 % de la superficie totale formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité. Comprend les groupes d'arbres se trouvant dans les paysages agricoles, les parcs, les jardins et autour des bâtiments. Comprend aussi les plantations forestières établies principalement à des fins autres que la production de bois, p. ex. les vergers.

- Terrain forestier
  Terrain avec un couvert arboré supérieur à 10 % de la superficie totale formé d'arbres capables d'atteindre 5 mètres à maturité. Sont exclus les terrains à prédominance urbaine et ceux utilisés à des fins d'agriculture.

Propriété

Un important changement dans les données sur le territoire réside dans le fait que la propriété fédérale a diminué alors que la propriété territoriale a augmenté en raison du transfert des responsabilités.

Source : Inventaire forestier national, données de base mises à jour 2006

Type forestier

Source : Inventaire forestier national, données de base mises à jour 2006

Produits forestiers

Consommation intérieure

– Les figures sur la consommation relèvent de calculs établis par le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.

Cette information est seulement offerte à l'échelle nationale.

Production

Arbres de Noël

Les quantités produites et leur valeur sont estimées suivant les calculs du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada.

Sources : Statistique Canada et Base nationale de données sur les forêts

Bois de sciage

Source : Statistique Canada, production, livraisons et stocks de bois d'œuvre, données mensuelles (mètres cubes x 1 000), tableau CANSIM 303-0064, avril 2013

Panneaux de construction

Les données sur la production et la consommation des panneaux de construction (contreplaqués et panneaux de grandes particules orientées) proviennent de APA — The Engineered Wood Association.

Papier journal, papier d'impression et d'écriture, pâte de bois

Les valeurs de production et de consommation sont évaluées avec les données du Conseil des produits des pâtes et papiers.

Produits de la sève d'érable

Source : Base nationale de données sur les forêts

Retombées économiques intérieures

Contribution au produit intérieur brut (PIB)

– Une mesure de la production économique instaurée à l'intérieur des limites géographiques du Canada. Le terme « brut » signifie que les coûts de consommation de capital — coûts associés à la dépréciation des immobilisations (les édifices, les machines et l'équipement) — sont compris.

Les valeurs des figures sont en dollars courants, et elles existent seulement pour le Canada. Les dollars courants sont utilisés pour la détermination du PIB réel sans considération de facteurs variables, comme l'inflation.

Sources : 2008-2009 : Statistique Canada, tableau CANSIM 379-0029, PIB aux prix de base en dollars courants, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données désaisonnalisées aux taux annuels

2010-2012 : Calculs de Ressources naturelles Canada (RNCan) effectués à l'aide du tableau CANSIM 379-0031 de Statistique Canada, PIB en prix constants de 2007, déflateurs de l'industrie, estimation de RNCan

Dépenses en capital et réparations

– Les dépenses en capital sont constituées du coût d'acquisition, de construction et d'installation ou de location d'usines, de machinerie et d'équipement durables, que ce soit ou non à des fins de remplacement ou d'ajout à des biens existants. Les dépenses immobilisées servant par exemple à payer des études de faisabilité, des honoraires d'architecte, d'avocat ou d'ingénieur et des frais d'installation, la valeur des immobilisations implantées par une entreprise, soit par voie de sous-traitance, soit par son propre personnel, ainsi que les frais d'intérêt capitalisés découlant des prêts qui financent les immobilisations sont aussi comprises dans les dépenses en capital.

– Les dépenses en réparations sont constituées du coût de réparation et d'entretien des charpentes, de la machinerie et de l'équipement.

Source : Statistique Canada, dépenses en immobilisations et réparations, selon le secteur et la province, données annuelles (dollars), tableau CANSIM 029-0005, et dépenses en immobilisations et réparations, selon les secteurs de l'industrie 31-33, fabrication, données annuelles (dollars), tableau CANSIM 029-0009, mars 2013

Emploi direct

– Toute personne qui travaille directement pour l'une ou l'autre des industries suivantes : foresterie et exploitation forestière, industrie impliquée dans les activités de soutien à la foresterie, fabrication de produits de pâtes et papiers, fabrication des produits du bois.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA) et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada. On utilise les données de l'EPA pour saisir la part de travail indépendant dans le secteur forestier. Les données de l'EERH comptent être utilisées à des fins de comparaison de l'emploi direct en foresterie avec l'emploi direct observé d'autres secteurs.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2013 (extraction spéciale) et Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, estimations non désaisonnalisées, selon le type d'employé d'une sélection d'industries suivant le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données mensuelles (personnes), tableau CANSIM 281-0023, mars 2013

Mises en chantier au Canada — données désaisonnalisées annualisées

– Taux d'ajustement servant à éliminer la variabilité saisonnière dans les données d'économie ou d'affaires.

Le temps de l'année où le taux a été calculé affectera la plupart des données. Ajuster les données en fonction de la saison permet d'obtenir des comparaisons plus précises d'un mois à l'autre. Les données désaisonnalisées annualisées résultent de la division du taux annuel non ajusté, pour un mois donné, par un facteur lié à la saison; cela donne le taux annuel ajusté pour ce mois. Ces ajustements sont souvent utilisés quand il s'agit de livrer au public des données sur l'économie.

Source : Statistique Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, logements mis en chantier, en construction et achèvements, toutes les régions, données annuelles (unités), tableau CANSIM 027-0009

Revenus des biens fabriqués

– Revenus provenant de la vente de biens fabriqués à partir des matières appartenant à l'établissement, de travaux de réparation et de frais de service de fabrication ou de travail à forfait.

Source : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière : exploitation forestière, statistiques principales selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données annuelles, tableau CANSIM 301-0007 et statistiques principales sur les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données annuelles, tableau CANSIM 301-0006, mars 2013

Traitements et salaires

– Les salaires et traitements couvrent tous les gains d'emploi versés aux résidents canadiens pour le travail effectué, en espèces ou en nature, et avant toute déduction au chapitre des impôts sur le revenu et des cotisations aux régimes de retraite, à l'assurance-emploi et à d'autres programmes d'assurance sociale.

Source : Statistique Canada, Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière : exploitation forestière, statistiques principales selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données annuelles, tableau CANSIM 301-0007 et statistiques principales sur les industries manufacturières, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, données annuelles, tableau CANSIM 301-0006, mars 2013

Au sujet du Service canadien des forêts

Le Service canadien des forêts (SCF) fait partie de Ressources naturelles Canada, un ministère fédéral.

Ressources naturelles Canada aide à intégrer et à modeler les grandes contributions des secteurs des ressources naturelles du pays à l'économie, à la société et à l'environnement. La foresterie est l'un de ces secteurs. Les forêts jouent, d'une manière ou d'une autre, un rôle dans la vie quotidienne de chaque Canadien et Canadienne et contribuent grandement à la prospérité du pays en général.

Le SCF est la voix nationale et internationale du secteur forestier du Canada. L'organisation offre une expertise et des avis scientifiques et politiques sur des enjeux nationaux liés au secteur forestier, tout en travaillant avec l'étroite collaboration des provinces et des territoires.

En s'inspirant de plus d'un siècle d'expérience, les scientifiques, les techniciens, les économistes, les analystes des politiques et d'autres professionnels dévoués du SCF mènent des recherches, effectuent des analyses économiques et assurent un leadership en matière de politiques et de programmes dans une vaste gamme de dossiers liés aux forêts et au secteur forestier du Canada.

Aujourd'hui, le SCF accorde une priorité particulière à la réalisation de sa vision d'un secteur forestier vigoureux et concurrentiel sur la scène mondiale, solidement étayé par des forêts saines, productives et durables. La réalisation de cette vision est essentielle pour assurer le succès économique à long terme du secteur et la gestion durable de cette importante ressource renouvelable.

La collaboration, l'innovation et la diffusion des connaissances sont essentielles au succès de ce travail.

Priorités stratégiques établies par le SCF pour réaliser sa vision :

Appuyer la compétitivité du secteur forestier

Faciliter la transformation du secteur forestier canadien en appuyant le développement de nouveaux produits forestiers, en favorisant une culture de l'innovation et en ouvrant un éventail diversifié de marchés internationaux.

Optimiser la valeur des forêts

Améliorer le bien-être de la population canadienne en tirant le maximum de la vaste gamme d'avantages que des forêts durables apportent à l'industrie, aux collectivités et à la population du Canada.

Accroître le leadership en matière d'environnement

Faire progresser la performance environnementale du secteur forestier canadien et le développement durable des forêts en fournissant de l'information et des données scientifiques sur les écosystèmes.

scf.rncan.gc.ca